Réseau Rural
Basse-Normandie

L'Europe s'engage avec les territoires ruraux bas-normands

Capitalisation de projets bas-normands
soutenus par le programme européen LEADER 2007-2013

Initié par CREAN - Cellule d'animation du Réseau rural Basse-Normande

Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands

Avec le soutien de la Région Basse Normandie

Sommaire ..... P. 2
Introduction ..... P. 3-5

• Services/accueil

Création d'une ludothèque en Pays Mêlois ..... P. 6-7
Création d'une micro-crèche à Radon ..... P. 8-9
Aménagement d'une bibliothèque en milieu rural ..... P. 10-11
Création d'un espace de loisirs intergénérationnel ..... P. 12-13
Création d'un Relais Assistantes Maternelles itinérant en milieu rural ..... P. 14-15
Création d'un institut de beauté en milieu rural Belle en soi ..... P. 16-17
Création d'hébergements à la ferme labellisés « un lit au pré » ..... P. 18-19
Acquisition de deux minibus mutualisables ..... P. 20-21
Films documentaires « Vivre en Pays d'Ouche » au service de l'attractivité du territoire ..... P. 22-23
Création d'une ludothèque itinérante en milieu rural (ludobus) ..... P. 24-25

• Solidarité

Création d'un accueil familial de jour à la ferme pour personnes âgées et handicapées ..... P. 26-27

• Coopération

Focus coopération ..... P. 28
Cap vers l'Angleterre ! ..... P. 29
La Rando des Haras nationaux ..... P. 30-31

• Filières économiques

Appui à la création d'un magasin collectif de producteurs ..... P. 32-33
Développement de l'activité de transformation et de valorisation des produits de la cidrerie du Père Mahieu ..... P. 34-35
« Lait Douceur de Normandie » ..... P. 36-37
Mise en place d'une épicerie solidaire à Beaumont-Hague vente de produits locaux et de qualité ..... P. 38-39
SCIC Eco-Pertica, amélioration du matériel de production permettant de valoriser la filière chanvre ..... P. 40
Création d'un Télécentre à Vimoutiers ..... P. 41
Aménagement Touristique Aire du Pays d'Argentan A88 ..... P. 42-43
Maison domotisée d'application pédagogique à Alençon ..... P. 44-45

• Maîtrise de l'énergie / environnement

Économies d'énergie et énergie renouvelable dans un bâtiment d'élevage de lapins ..... P. 46-47
Envie d'Agir sur le Pays de la Baie ..... P. 48-49
« Conseil en maîtrise de l'énergie à destination des entreprises industrielles du Pays d'Auge » ..... P. 50-51
Construction d'une unité de méthanisation à la ferme ..... P. 52-53

• Valorisation du patrimoine naturel et culturel

Valorisation écologique, pédagogique et éco touristique du site du barrage du Gast ..... P. 54-55
Réhabilitation d'une maison en éco-gîte accessible aux personnes handicapées ..... P. 56-57
Implantation d'un Relais culturel régional ..... P. 58-59
Création d'un parcours pédagogique autour de la protection des ressources ..... P. 60-61

• Pour aller plus loin

Les enseignements de 2007/2013 ..... P. 62
La nouvelle programmation européenne 2014-2020 ..... P. 63

Qu'est-ce que le FEADER ?

Le FEADER (Fonds européen agricole de développement rural) est défini comme « le second pilier de la Politique Agricole Commune ». Si le premier permet de soutenir les marchés et les revenus agricoles, le second est lui consacré au développement rural.

Le FEADER s'adresse donc aux territoires ruraux et subventionne des projets dans des domaines aussi variés que l'économie, le développement durable, le tourisme, les services à la population, la culture, le patrimoine, etc.
Afin de faire émerger au sein des territoires ruraux des dynamiques locales de concertation entre les acteurs locaux et d'émergence de projets innovants, l'Europe s'appuie sur la « méthode LEADER ».

Qu'est-ce que la « méthode LEADER » ?

Considérée comme l'axe 4 du FEADER, il s'agit concrètement d'un axe méthodologique de mise en œuvre locale des trois premiers axes :

- Axe 1 : amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture,
- Axe 2 : amélioration de l'environnement et de l'espace rural,
- Axe 3 : amélioration de la qualité de la vie en milieu rural et promotion de la diversification des activités économiques. La programmation actuelle LEADER (« 2007-2013 ») s'achèvera à la fin du premier semestre 2015. Il s'agit de la quatrième génération de ce programme.

Afin de mettre en œuvre localement la « méthode LEADER », le territoire s'appuie sur un Groupe d'Action Locale (GAL).
Ce GAL réunit des acteurs privés et publics du territoire et décide-lui même des actions à conduire au regard de la Stratégie Locale de Développement (SLD), co-construite et retenue en début de programmation.

LEADER s'inscrit donc une réelle démarche ascendante : ce sont les acteurs du territoire qui font vivre le programme en faisant émerger puis en validant ou non les projets présentés.

La France comptait sur la programmation européenne 2007-2013 actuellement 222 GAL répartis sur l'ensemble du territoire, dont 11 en Basse-Normandie.

LEADER en Basse-Normandie

LEADER vise une meilleure mobilisation des ressources du territoire, en cohérence avec ses singularités et ses enjeux. Pour y répondre, chaque territoire bas-normand a donc défini en début de programmation sa Stratégie Locale de Développement (SLD) :

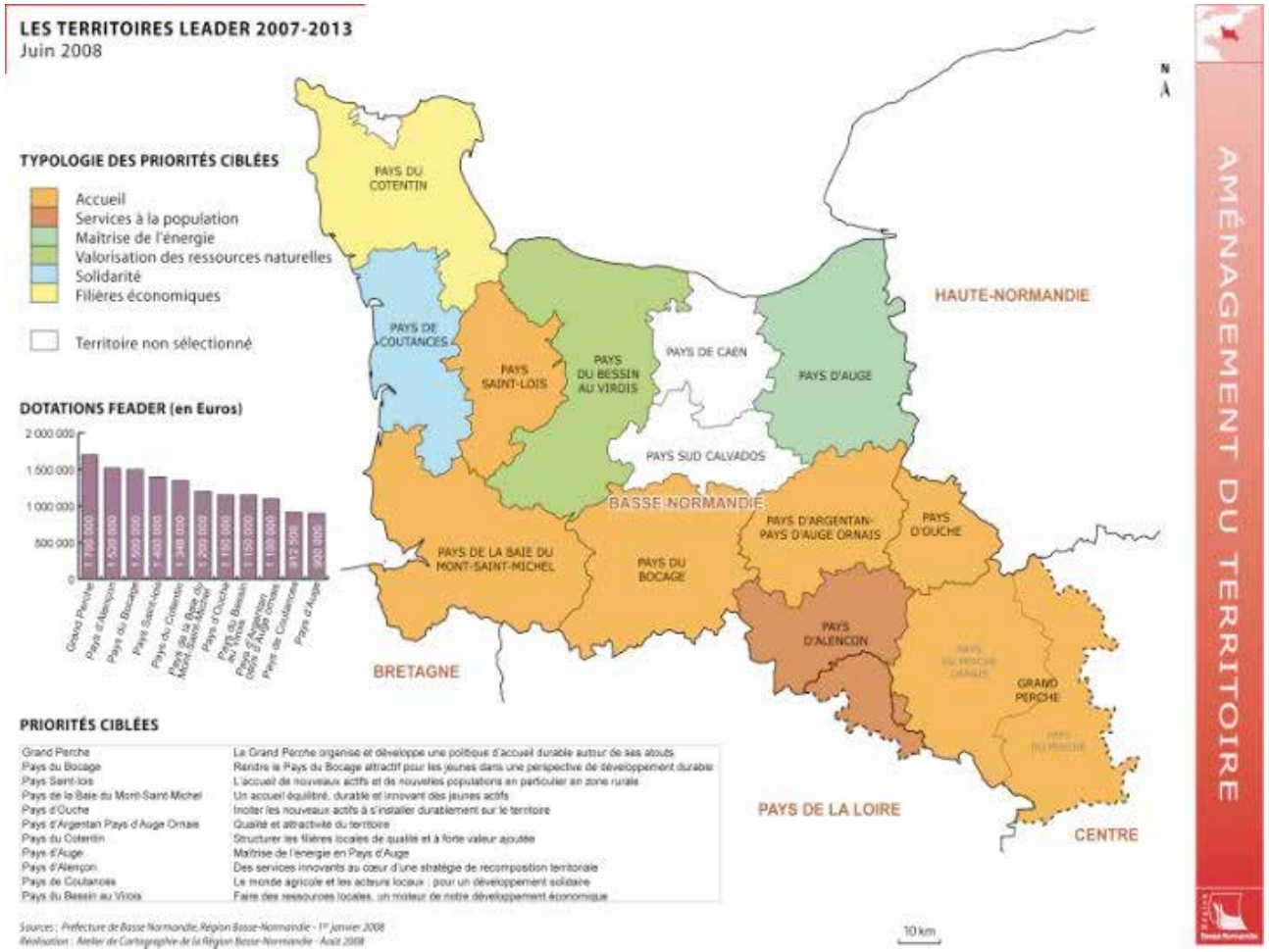

Qu'est-ce que le Réseau Rural Basse-Normandie ?

Impulsion européenne via le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER), le Réseau rural se décline au niveau de chaque État membre. Au delà, certains Etats -dont la France- ont décidé d'aller plus loin et de mailler l'ensemble du territoire national de Réseaux Ruraux Régionaux (RRR).

Ces Réseaux Ruraux Régionaux étaient co-pilotés sur la période 2007-2013 par l'État et les Conseils Régionaux. Ils sont des espaces de décloisonnement des acteurs du développement rural. Qu'ils soient des acteurs agricoles, des associations, des collectivités locales, des territoires de projets, des organismes de formation, des universitaires, des chambres consulaires, le Réseau Rural vise à faire travailler ensemble ces acteurs autour de thématiques ciblées, choisies par les acteurs eux-mêmes.
En Basse-Normandie, le CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands) a assuré l'animation du Réseau rural bas-normand de 2008 à 2014.

Les Réseaux Ruraux Régionaux avaient également pour vocation d'accompagner les Groupes d'Action Locale LEADER sur certains volets méthodologiques. En Basse-Normandie, ces volets sont au nombre de 4 : la coopération (plus d'informations page 28), la communication (faire connaître le programme LEADER), l'évaluation (comment évaluer la mise en œuvre du programme sur son territoire) et la capitalisation (valoriser et diffuser des projets innovants mis en œuvre dans le cadre de LEADER).

C'est pour répondre à ce dernier objectif de capitalisation que ce recueil a été produit. Ce document ne cherche pas l'exhaustivité mais a pour objectif de vous présenter quelques projets innovants mis en œuvre dans nos territoires bas-normands, durant la programmation européenne 2007-2013.

Quelles nouveautés pour la prochaine programmation ?

2015 est une année charnière, car elle marque véritablement le début de la programmation européenne 2014-2020.
En France, les Régions deviennent Autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et seront en charge de la mise en œuvre du programme LEADER.
Les candidatures sont ouvertes aux 12 Pays bas-normands, l'ambition étant de couvrir intégralement le territoire régional (hors aires urbaines de Caen et Cherbourg).

Création d'une ludothèque en pays Mêlois

Afin de poursuivre la dynamique engagée depuis 2003 en termes de services et de loisirs, la Communauté de Communes du Pays Mêlois en partenariat avec le Centre de Plein Air du Pays Mêlois (CLSH) et d'associations locales a décidé de créer une ludothèque.

Ce nouveau service s'est concrétisé par l'aménagement d'un espace de 35 m² dédié au libre jeu, à l'organisation de manifestations et d'animations thématiques autour du jeu ce qui permettra aux habitants de la Communauté de Communes de se rencontrer dans un lieu convivial.

Le jeu est en effet créateur de lien social. C'est également un outil qui permet de développer l'imaginaire et d'appréhender la règle (règle du jeu). Le fonctionnement envisagé est basé sur le jeu « sur place » et non sur le prêt de jeux.

Localisation

La ludothèque est située au sein du pôle associatif dans le centre du Mêle-sur-Sarthe. Sa situation géographique privilégiée permet une accessibilité facilitée à tous les enfants qui se rendent à des activités sportives au gymnase et aux parents qui les accompagnent ou qui viennent chercher des enfants à la crèche ou au Centre de Plein Air de fréquenter cet espace.

MOTS-CLÉS :
Ludothèque, lien social

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne (61)
PAYS : France
GAL : Pays d'Alençon

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Enfants et parents de la Communauté de communes du Pays Mêlois

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **63 238 €**
- Fonds européens en % du total : **20 223 €, soit 32 %**
- Autres sources de financement : Caisse d'Allocations Familiales : **22 198 €**, Communauté de communes du Pays Mêlois

PROGRAMME / LEADER AXE /MESURE :
FEADER / axe 4 / mesure 413-321 « Développer les services collectifs en direction d'espaces et de publics prioritaires : Enfance - jeunesse, personnes âgée »

DATES DU PROJET :
Début : novembre 2009
Fin : avril 2010

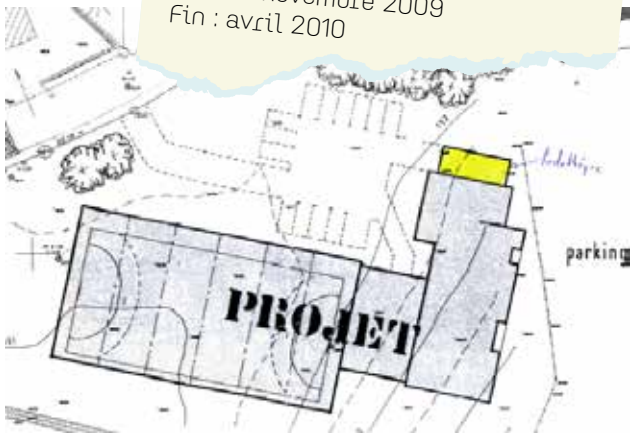

Bénéficiaires

Enfants et familles du Pays Mêlois

Objectifs du projet

- Offrir une nouvelle activité culturelle et de loisirs à la population
- Créer un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels pour la population
- Mettre en réseau les associations du Pays Mêlois autour d'un projet commun
- Mutualiser cet équipement afin d'avoir un bon taux d'occupation

Objectifs spécifiques :
- Faire découvrir au plus grand nombre des activités ludiques
- Animations locales autour de la ludothèque (soirée jeux, foire aux jouets...)
- Fabrication de jeux par les enfants

Fonctionnement

La Communauté de Communes a confié la gestion et l'animation de la ludothèque au Centre de Plein Air du Pays Mêlois, association située à côté du local et ayant les moyens humains et techniques pour assurer cette mission. L'objectif est de créer un 0,5 ETP en charge de la ludothèque dans les années à venir.

Les autres associations du Pays Mêlois (crèche halte garderie, mamies conteuses, ...) et les groupes scolaires peuvent également bénéficier de la ludothèque. Une convention de partenariat fut signée avec le Centre de Plein Air pour fixer les modalités de mise à disposition (horaires, engagements de chacun,...).

Projet en deux phases

Le projet de création d'une ludothèque a dû être scindé en deux phases car il existe deux porteurs de projet : la Communauté de Communes du Pays Mêlois, propriétaire du local qui a assuré les travaux d'aménagement et l'équipement de la ludothèque, et le centre de plein air du Pays Mêlois qui a la charge de gérer et d'animer ce lieu. Deux dossiers de demande de subvention ont donc été nécessaires.

1ère phase : Acquisition de matériels pour assurer la gestion et le fonctionnement de la ludothèque par le Centre de Plein Air du Pays Mêlois (acquisition d'un logiciel de gestion, avec formation et d'un ordinateur portable, d'un vidéo projecteur et d'un écran pour organiser des animations) Coût du projet : 6 906 € TTC – Aides FEADER : 1 383 €, CAF : 3 904 € et CDC : 200 €.

2nde phase : Aménagement de la ludothèque : travaux et équipement par la Communauté de Communes du Pays Mêlois
Coût du projet : 47 100 € HT – Aides FEADER : 18 840 € et CAF : 18 294 €.

Caractère innovant

Création d'un nouveau service dans le cadre d'une politique globale Jeunesse et d'une démarche partenariale public-privé.

Résultats

- Création d'emploi (0,5 ETP)
- Développement de partenariats entre les acteurs du Pays Mêlois

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pays d'Alençon
Numéro de téléphone : 02 33 81 20 55
E-mail : contact@paysdalencon.fr

Création d'une micro-crèche à Radon

à 4 pat'

MOTS-CLÉS :
Petite enfance, service de proximité, territoire périurbain, micro-crèche

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne (61)
PAYS : France
GAL : Communauté de communes du Pays Mêlois

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Petite enfance

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **30 124 €**
- Fonds européens en % du total : **12 687 €**
- Autres sources de financement: CAF pour **11 014 €**

PROGRAMME / LEADER AXE :
FEADER / axe 4 / mesure 413-3212 « Services de base pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET :
Date de début : Juillet 2012
Date de fin : Février 2013

La Communauté de Communes de l'Est Alençonnais* connaît une dynamique démographique régulière générée par l'installation de jeunes ménages devenus parents, attirés par un prix du foncier moins élevé qu'en zone urbaine, entraînant ainsi une évolution des besoins de la population, notamment en termes de garde de jeunes enfants.
Vivant en totale interdépendance avec le pôle d'emplois et de services alençonnais, la commune de Radon, accueillant 1 000 habitants environ, s'impose comme le pôle de proximité de l'intercommunalité. La commune offre en effet un grand nombre de services de proximité (boulangerie, médecins, pharmacie, coiffeur, épicerie,..). Le territoire souffre de l'absence d'un équipement d'accueil dédié à la petite enfance : la seule solution est la prise en charge des enfants de moins de 4 ans par des assistantes maternelles.

Objectifs du projet

- Diversifier l'offre de service en direction de la Petite enfance
- Créer un service adapté aux besoins

Présentation résumée

La définition de cette nouvelle offre de services a été opérée dès le printemps 2011, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les parents de jeunes enfants, les assistantes maternelles du secteur, les élus, la CAF et la PMI. Les conclusions d'une enquête auprès des parents et des professionnels de Radon et des autres communes de l'intercommunalité ont permis d'alimenter ces réflexions, et de définir le mode de fonctionnement et de gestion de l'équipement, qui sera dévolu à l'association « 4 pat' », créée spécialement à cet effet en septembre 2011.
Les conclusions de l'étude ont également affirmé la pertinence de la forme de « micro-crèche », en termes de besoins d'accueil recensés, au regard de l'offre actuellement disponible auprès des assistantes maternelles du secteur : une micro-crèche regroupe en effet trois professionnels de la petite enfance, et peut accueillir au maximum dix enfants simultanément.
La commune a décidé de réhabiliter un bâtiment en centre bourg et a confié la mise en œuvre, l'équipement et la gestion de la micro-crèche à l'association.

Résultats

Après quelques mois seulement, la micro-crèche, ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h, rencontre un véritable succès :
- 75% de taux d'occupation
- Plus de 20 enfants accueillis provenant de 10 communes autour de Radon (liste d'attente)
- 5 emplois créés

Points d'intérêts

- Opération nouvelle pour le territoire et peu répandue au niveau départemental voire régional
- Démarche multi-partenariale, public-privé, avec le souhait d'impliquer la population dans le projet
- Reconnaissance de l'utilité de ce nouveau service par l'ensemble des acteurs du territoire (parents, élus, assistantes maternelles, CAF, PMI...)

Enseignements

Points forts :
- Autofinancement du service par l'association (prestations des parents et de la CAF)

Points faibles de l'action :
- Locaux un peu juste (une pièce supplémentaire aurait été appréciée)

Facteurs déterminants de sa réussite :
- Groupe de parents moteurs et motivés
- Élus à l'écoute des besoins (soutien technique et financier)

** Au 1er janvier 2013 la communauté de communes a fusionné avec la Communauté Urbaine d'Alençon*

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pays d'Alençon
Numéro de téléphone : 02 33 81 20 55
E-mail : contact@paysdalencon.fr
Structure / Organisation :
Association « à 4 pat »
Numéro de téléphone : 06 18 45 34 90
E-mail : a4pat.radon@laposte.net

Aménagement d'une bibliothèque, en milieu rural

GIP ADECO Pays du Bocage
L'accueil est notre nature

Ségrie-Fontaine, une commune de 500 habitants au nord du GAL du Pays du Bocage a souhaité installer une bibliothèque, gérée par des bénévoles. Ce projet est important pour l'accès à la culture en milieu rural et le maintien des services à la population.

Objectifs visés

L'objectif de l'aide apportée à ce projet est de créer un lieu d'échanges et d'informations pour les jeunes de la commune et celles environnantes. De plus ce projet a été retenu puisqu'il proposait d'acquérir des liseuses électroniques, mises à disposition des adhérents de la bibliothèque.

MOTS-CLÉS :
Information – Culture – Jeunes

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne (61)
PAYS : France
GAL : Pays du Bocage

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Habitants de la commune de Ségrie-Fontaine»

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **27 130.74 €**
- Fonds européens en % du total : **44 %**
- Autres sources de financement : Conseil général 61

PROGRAMME / LEADER AXE / MESURE :
FEADER / axe 4 (programme LEADER) / mesure 321 « Services de base pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET :
Date de début : Mai 2012
Date de fin : Octobre 2012

Présentation résumée

Ce nouvel équipement propose un espace de prêt, un espace de lecture et aussi une mise à disposition de livres électroniques. Le financement porte sur l'achat de fond documentaire, de matériels informatiques et de mobilier. La mise à disposition de livres électroniques est un moyen innovant d'encourager les jeunes à la découverte de la lecture sur un outil qu'ils sont de plus en plus habitués à utiliser.
Ce projet a pu voir le jour grâce à différents fonds publics destinés à la réalisation de ce type de structure. Les aides du Conseil Général et du programme LEADER ont permis de réduire de façon significative l'impact financier d'un tel projet pour la commune. Les aides publiques ont donc été capitales à la réalisation de ce projet.

Résultats

Depuis l'ouverture de la bibliothèque en fin d'année 2012 il y a déjà eu plus de 200 adhérents et les chiffres sont en augmentation. De plus le bibliobus déjà existant permet de diffuser l'information dans les communes avoisinantes permettant ainsi une augmentation de la fréquentation.

Points d'intérêts

L'intérêt majeur de ce projet est son impact sur le bassin de vie visé. Ainsi l'implantation de ce type de structure relativement réduite par rapport à celles présentes dans des agglomérations ou des communautés de communes, permet d'ancrer les habitants d'une commune rurale sur leur lieu de vie et ainsi leur donner accès à une offre de service culturelle adaptée. Le fait de permettre l'emprunt de livres électroniques aux adhérents assure un caractère innovant à l'opération. Le programme LEADER, bien qu'ayant déjà financé l'installation de bibliothèque ou médiathèque, n'avait jusqu'alors jamais permis l'accès aux livres électroniques sur le territoire.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
GIP ADECO Pays du Bocage
Numéro de téléphone : 02 33 64 56 09
E-mail :
adeco-paysdubocage@wanadoo.fr

Création d'un espace de loisirs intergénérationnel

Le Pays Saint-Lois Terre d'Accueil

Commune rurale de 560 habitants, Beslon voit sa population augmenter notamment grâce à la construction depuis 10 ans, de 40 logements neufs à la périphérie du bourg, accueillant plusieurs familles avec de jeunes enfants et plusieurs logements locatifs adaptés et réservés pour les personnes âgées. Suite à une forte demande d'habitants, le conseil municipal a souhaité créer un espace de loisirs intergénérationnel. Auparavant, seul le stade de football faisait office de lieu d'activité pour les enfants et les adultes.

MOTS-CLÉS :
Service à la population / Loisirs

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays Saint-Lois

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Habitants de la commune de Beslon

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **47 771,50 €**
- Fonds européens en % du total : **44 %**

PROGRAMME / LEADER AXE :
Mesure : 413-321 « Services de base pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET :
Date de début : Mai 2012
Date de fin : Juin 2013

Objectifs visés

- Développer une offre d'activités de loisirs répondant aux attentes de l'ensemble de la population
- Apporter un nouveau service de loisirs à la population
- Créer un espace convivial pour la population
- Favoriser le lien social entre habitants et l'intégration des nouveaux arrivants sur la commune

Présentation résumée

Cet espace de loisirs, d'une superficie d'environ 1 500 m², est situé derrière le stade de football, face aux écoles. Il est entouré d'une haie bocagère déjà existante (délimitation naturelle du terrain), il est facilement accessible depuis les lotissements et le bourg, dans un cadre naturel loin des nuisances liées à la circulation automobile et à la pollution. Cet espace est composé d'un golf miniature (50 m x 30 m - 18 pistes de 8 à 9 mètres de long), totalement gratuit et accessible à tous, d'une structure multi-jeux pour les enfants de 3 à 10 ans en bois et de 4 jeux sur ressort individuels et/ou collectifs.
La présence de 3 bancs, de 2 tables de pique-nique en bois permet un moment de repos, de rencontres, d'échanges et de convivialité pour les accompagnants et les enfants.

Résultats

Utilisation des jeux pour enfants dès le printemps 2013 et ouverture du mini-golf en juin. Cet espace rencontre un fort succès auprès de la population locale et des environs.

Points d'intérêts

Innovation : Regrouper en un même lieu une offre d'activités pour toutes les tranches d'âges de la population ; création d'un espace de loisirs comme un service à la population totalement gratuit et accessible à tous ; création d'une activité nouvelle (le mini-golf) pour une commune rurale et qui n'existe pas sous cette forme dans les alentours.

Enseignements

Création d'un espace de loisirs en réponse aux souhaits émis par toutes les tranches d'âge de la population de ce territoire rural.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure :
Syndicat de la Vire
et du Saint-Lois
Numéro de téléphone : 02 33 72 56 70
E-mail : accueil@svsl.fr

MOTS-CLÉS :
Service à la population
Petite enfance

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays Saint-Lois

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Assistantes maternelles de la communauté de communes

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **56 882,10 €**
- Fonds européens en % du total : **38,68 %**
- Autres sources de financement : CAF, MSA, CG

PROGRAMME / LEADER AXE :
Mesure : 413-321 « Services de base pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET :
Date de début : Juin 2010
Date de fin : Décembre 2012

Création d'un Relais Assistantes Maternelles itinérant en milieu rural

Le Pays Saint-Lois Terre d'Accueil

Le canton de Tessy-sur-Vire est un territoire à dominante rurale, qui voit sa population augmenter de manière très significative (en sept ans, +726 hab). Cette nouvelle population se compose essentiellement de jeunes couples avec enfants. De plus, les femmes étant de plus en plus actives et le taux de natalité en pleine progression, cela entraine de nouveaux besoins en termes d'accueil de la petite enfance.
La plupart des 58 assistantes maternelles du canton de Tessy-sur-Vire sont localisées essentiellement sur 4 communes d'où l'idée des élus d'un service itinérant.

Objectifs visés

- Répondre à une demande croissante des professionnelles et des familles
- Proposer un service de proximité grâce à l'itinérance
- Rompre l'isolement, contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles
- Proposer des activités d'éveil dédiées aux 0-3 ans dans des locaux avec des équipements adaptés

Présentation résumée

Il s'agit de créer sur le canton, un RAM itinérant géré par la communauté de communes, seul service petite enfance proposé sur le territoire.
L'animatrice a été recrutée à mi-temps (préparation budget, mises à jour des listes, suivi des enfants et des assistantes maternelles, projets CAF, préparation des animations, des réunions et formation, recherche d'informations, permanences).
L'aménagement de son bureau d'accueil et l'achat de mobilier, fournitures et équipements pour les 4 lieux d'accueil (mis à disposition gratuitement) ont été nécessaires. Les communes ont financé avec le concours de LEADER l'aménagement ou la réhabilitation de ces lieux d'accueil.
Le projet a ouvert ses portes le 1er janvier 2011.

Résultats

Le RAM a démarré avec des effectifs importants et une motivation du public concerné. Au bout de 6 mois d'activité du service, 80 % des assistantes maternelles y ont eu recours (pour informations, réunions à thème, animations...). Sur un mois, une moyenne de 25 à 26 assistantes maternelles participent aux matinées d'éveil.
Après 2 ans d'activité, au regard de la réussite du service, l'animatrice a vu son temps de travail augmenter passant d'un mi-temps à un 3/4 temps.

Points d'intérêts

Innovation : créer un nouveau service dédié à la petite enfance ; mettre en place un service itinérant pour pallier à l'éloignement des services en milieu rural ; équiper chaque local pour proposer un environnement adapté.
Partenariat : PMI, CAF, MSA, Service départemental d'action sociale, assistantes maternelles, parents, associations locales, communes concernées.

Enseignements

Adaptabilité du service au contexte rural du territoire et aux besoins des assistantes maternelles et des familles grâce à l'itinérance.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure :
Syndicat de la Vire
et du Saint-Lois
Numéro de téléphone : 02 33 72 56 70
E-mail : accueil@svsl.fr

Création d'un institut de beauté en milieu rural Belle en soi

Le Pays Saint-Lois Terre d'Accueil

MOTS-CLÉS :
Création d'entreprise
Service à la population

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays Saint-Lois

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Personne physique

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **15 768,38 €**
- Fonds européens en % du total : **28,60 %**
- Autres sources de financement : Etat (FISAC), Crédit bancaire

PROGRAMME / LEADER AXE :
Mesure : 413-312
« Micro-entreprises »

DATES DU PROJET :
Date de début : Février 2010
Date de fin : Juillet 2011

Le projet s'est réalisé sur une commune de 1 427 habitants, considérée comme pôle structurant dans le Schéma de cohérence territoriale du Pays Saint-Lois. La commune détient un tissu économique dynamique mais il n'existait pas d'institut de beauté.
Pas de concurrence existante sur les communes environnantes donc une clientèle potentielle importante.
Le projet de création de l'institut de beauté s'est inscrit dans la stratégie d'accueil de nouvelles entreprises sur le Pays en développant l'offre de services sur le canton.

Objectifs visés

- Offrir une prestation de services supplémentaire en milieu rural
- Créer son propre emploi

Présentation résumée

Après plusieurs expériences en tant que salariée, Mlle X a souhaité créer sa propre entreprise d'institut de beauté (Belle en soi), rendu possible grâce à l'accompagnement de la Chambre de métiers (entretiens individuels avec un conseiller et des formations à la création d'entreprise). Après la réalisation d'une enquête auprès de la population locale sur leurs besoins et avec le soutien actif de la mairie, elle a trouvé rapidement un local à louer dans lequel des travaux d'aménagement et d'équipement ont été nécessaires. L'ouverture de l'institut s'est effectuée en mai 2010.

Résultats

Une fréquentation de la clientèle en hausse constante (cette clientèle appartient à toutes les catégories sociales, âgée de 13 à 87 ans). La zone de chalandise dépasse désormais le canton.
Mlle X a recruté une apprentie deux ans et demi après l'ouverture pour la seconder.
L'entreprise s'est intégrée dans le tissu économique et social du territoire avec la participation aux actions de l'union des commerçants.

Points d'intérêts / Spécificités Leader

Innovation : Création d'un institut de beauté dans une commune rurale permettant l'élargissement de la gamme de services proposés aux habitants du canton.
Social : Soutien à l'entreprenariat au féminin en milieu rural.

Enseignements

L'un des facteurs de réussite a été l'implication du maire dans le projet avec la recherche active d'un local et l'orientation de Mlle X vers le Pays pour ses besoins de financement.
De plus, le projet a répondu à un véritable besoin de la population confirmé dans l'enquête terrain.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure :
Syndicat de la Vire
et du Saint-Lois
Numéro de téléphone : 02 33 72 56 70
E-mail : accueil@svsl.fr

Création d'hébergements à la ferme labellisés « un lit au pré »

MOTS-CLÉS :
Tourisme

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne (61)
PAYS : France
GAL : Pays Saint-Lois
INTERCOMMUNALITÉ :
CdC du Pays de la Marche
COMMUNE :
Fay

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Exploitant agricole

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **29 946,60 €**
- Fonds européens en % du total : **10 %**
- Autres sources de financement : Département

PROGRAMME / LEADER AXE :
Axe : 3 / Mesure : 311
« Diversification vers des activités non agricoles »

DATES DU PROJET :
Date de début : Mars 2010
Date de fin : Décembre 2010

Comparativement aux autres territoires ornais, le Pays d'Ouche manque d'hébergements touristiques : le nombre de lits marchands est faible. Pour améliorer l'offre locale tant sur le plan quantitatif que qualitatif et être cohérent avec la stratégie d'aménagement touristique en vigueur, le programme Leader soutient les opérations de création de nouveaux hébergements labellisés. Il s'agit également de faciliter le maintien ou la création d'emplois sur le territoire en permettant de diversifier l'activité et de créer une source de revenu supplémentaire.

Objectifs visés

- Création de nouveaux lits marchands
- Diversification de l'activité agricole
- Maintien ou création d'emplois
- Soutien à l'économie locale

Présentation résumée

Le Pays d'Ouche héberge depuis plus de 20 ans une ferme plutôt atypique pour la Région Normande : un élevage de cervidés, dont les animaux sont destinés à la commercialisation de viande et à la reproduction. Passionné par son métier et souhaitant faire connaître son élevage, le ménage a longtemps ouvert son exploitation au grand public en organisant des visites. Cette activité d'accueil dévoreuse de temps et peu rentable les a amené à proposer une nouvelle forme d'accueil : l'hébergement à la ferme - Un camping « glamping » labellisé « un lit au pré ».
Le concept « un lit au pré » consiste à installer 6 tentes au maximum par exploitation. Le mobilier et l'aménagement intérieur de celles-ci correspondent à un style « campagne d'autrefois ». Chaque tente est éclairée à la bougie, alimentée en eau froide, chauffée par un poêle à bois. Des sanitaires et un cellier (épicerie d'appoint) ont été installés à 300 m des tentes dans le corps de ferme par le fermier. La société « un lit au pré » gère les réservations tandis que l'exploitant se charge de l'accueil des résidents depuis leur arrivée jusqu'à leur départ.
Les exploitants ont réalisé les travaux et les aménagements suivants :

- des travaux d'assainissement
- des travaux de restauration d'un ancien bâtiment agricole pour l'installation de sanitaires, d'un cellier (épicerie d'appoint),
- des travaux liés à la création d'un parc animalier
- des aménagements paysagers
- la construction d'un four à pain
- l'installation de tables de jardin

Ce concept original permet incontestablement de rapprocher le monde urbain du monde rural et agricole !

Points d'intérêts

Cette opération est nouvelle pour le territoire mais elle existe aussi en France et à l'étranger : sur le territoire français, 6 autres exploitations ont expérimenté ce concept. La société à l'origine de ce concept n'envisage pas de démultiplier ce type d'hébergements en France pour conserver le caractère unique et insolite de chaque site. Ce nouveau service est un atout pour l'économie locale. Les exploitants agricoles approvisionnent leur cellier avec les produits issus des commerces et des producteurs locaux (fromage, cidre, conserves artisanales, ...) et promeuvent les atouts touristiques : lieux de visites, lieux de restauration, ... Cette activité est également une source de diversification du revenu agricole.

L'opération est celle d'un acteur qui a longtemps participé à de nombreux réseaux « agricoles » et qui souhaite absolument alimenter son projet de partenariat. L'exploitante se tourne aujourd'hui davantage sur les partenaires touristiques et économiques locaux.

Le projet est en totale adéquation avec la stratégie Leader du Pays. Le projet est un moyen de faire connaître le Pays, un outil au service de l'accueil. Un des principaux objectifs de ce projet est de rapprocher le milieu rural et agricole du milieu urbain.

Enseignements

Facteurs de réussite :

- la volonté de diversifier l'activité d'élevage et de générer un revenu complémentaire/supplémentaire
- le désir fort d'ouvrir l'exploitation à la population, aux urbains

Les points forts :

- le caractère atypique du projet
- les activités annexes muries et proposées par les hébergeurs (parcours de randonnée, balade à poneys...)

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
GAL Pays d'Ouche
Numéro de téléphone : 02 33 84 87 14
E-mail : info@pays-d-ouche.com

Acquisition de deux minibus mutualisables

Acquisition de deux véhicules par une association locale « Rai Animation » identifiée comme relais local en matière d'animation, d'accompagnement ... des associations communales dans une perspective de mutualisation, d'échanges interculturels et de création de nouveaux partenariats.

En matière d'animation sociale et culturelle, la commune de Rai et une association locale, l'amicale Laïque travaille étroitement ensemble depuis les années 70. En 2008, à la suite d'un diagnostic, elles soulèvent la nécessité de fédérer davantage les habitants et les associations et d'améliorer l'existant. Ensemble, elles vont proposer un nouveau projet d'animation locale qui s'articulera au tour d'un pôle d'animation bien identifié de tous. Afin de faire fonctionner au mieux ce pôle, les deux collaborateurs s'entendent sur la nécessité de créer une association. C'est ainsi que naît en 2009, l'association « Rai Animation ». Celle-ci s'attachera à mettre en œuvre les actions visant à répondre aux objectifs du pôle (fédérer les acteurs, coordonner l'ensemble des actions, accompagner les projets collectifs, mutualiser les compétences et les biens ...).

MOTS-CLÉS :
mutualisation, services à la population, association

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne
PAYS : France
GAL : Pays d'Ouche

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Associations, « habitants »

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **38 281 €**
- Fonds européens en % du total : **26 %**
- Autres sources de financement : Conseil Général (**16 %**), DDCSPP (**3%**), Commune (**34 %**), autofinancement **21 %**

PROGRAMME / LEADER AXE :
Leader / Axe 3 / Mesure : 321
« Services de base pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET :
Date de début : juin 2010
Date de fin : juillet 2010

Objectifs visés

A la suite d'un diagnostic, les associations locales ont mis en évidence auprès de l'association « Rai Animation » des besoins en matière de transports collectifs.

Le projet vise à :
- améliorer la mobilité des associations pour développer les rencontres en acquérant des minibus qui seront mis à disposition de l'ensemble des associations de Rai
- fédérer les associations en travaillant ensemble sur un concept : la mutualisation (mettre en commun des biens, des compétences et les expériences,...) permettant ainsi de développer de nouveaux liens
- permettre aux associations de faire des économies sur les frais de déplacements
- développer et diversifier leurs activités
- limiter la diffusion des gaz à effets de serre
- développer de nouvelles activités et/ou des nouveaux groupes

Présentation résumée

La mutualisation des biens et des équipements est un des premiers objectifs que la nouvelle association s'est attachée à mettre en place. L'acquisition des mini-bus fait partie des premiers projets dont elle a assuré la maîtrise d'ouvrage. L'association Rai Animation, dont les animateurs sont mis à disposition par la commune, a recherché les partenaires financiers du projet.
C'est ainsi qu'elle a obtenu des aides du Conseil Général de l'Orne, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, et de la commune en contrepartie d'une subvention en FEADER Leader.
Ce projet a été co-construit par l'ensemble des associations locales. Elles se sont appropriées le projet.
Ce projet est à l'origine de la définition d'une nouvelle aide au Conseil Général : ce dernier a en effet validé au titre de la politique sports et loisirs une aide en faveur de l'acquisition de minibus inscrite dans une démarche de mutualisation.

Résultats

- diversité des publics bénéficiaires (enfants, adolescents, adultes, séniors)
- développement de nouvelles activités : création d'un club ados qui propose de nouveaux projets (pourtant un public difficile à atteindre sur le territoire) et d'un club de 60 ans et + organisant des sorties culturelles et de loisirs : a permis à des personnes sans véhicule de faire des rencontres (créateur de liens sociaux), mise en place de sorties par le centre de loisirs : compte tenu des coûts de transports, celles-ci avaient longtemps été oubliées.
- des sorties plus sécurisées et moins coûteuses : moins de véhicules sur la route et baisse considérable des frais de déplacements

Points d'intérêts

Ce projet est innovant pour le territoire et principalement la démarche et les objectifs recherchés.
L'opération se traduit pour le territoire par la création d'un service, d'une organisation nouvelle d'acteurs pour lui et peu développée dans sa pratique hors du territoire. Ce projet est en effet à l'origine d'une nouvelle politique d'aide du Conseil Général. Le Conseil Général souhaite encourager le développement d'une telle démarche ailleurs sur son territoire pour favoriser l'accès au sport et à la culture.

Cette opération repose à la fois sur une collaboration fondée, sur un objectif partagé et un partenariat structuré par des pratiques communes.

Il y a association du public cible et des bénéficiaires finaux au pilotage et au suivi de l'action (intégration). Le public cible, en l'occurrence les associations locales, a été mobilisé tout au long de l'action ou de l'opération, avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité. Les associations locales ont d'ailleurs été associées à l'élaboration d'une « convention de prêt » relative à l'utilisation des véhicules.

L'action s'inscrit pleinement dans le projet de territoire et contribue à sa mise en œuvre.

Economie : le projet permet aux associations de faire des économies notamment en matière de frais de déplacements ; celles-ci peuvent ainsi investir dans d'autres dépenses.

Environnement : le projet contribue à limiter l'émission de gazs à effets de serre.

Social : le projet s'adresse à tous : jeunes, anciens, femmes, personne sans moyen de mobilité... Il favorise la vie sociale : lien entre les habitants, compréhension mutuelle, partage, échanges interculturels, intergénérationnels. Le projet contribue à la citoyenneté.

Enseignements

Points forts du projet :
- le portage. Certes il est porté par l'association Rai Animation mais la municipalité soutient activement les projets améliorant la qualité de vie de ses habitants tant par la mise à disposition d'animateurs très compétents que par les aides financières attribuées. Cette opération est le fruit d'une forte volonté politique en matière sociale.
- la mobilisation et la fédération de l'ensemble du tissu associatif local autour de la mutualisation des biens, des compétences, des expériences, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
Association Pays d'Ouche Développement
Numéro de téléphone : 02 33 84 87 14
E-mail : info@pays-d-ouche.com

Films documentaires « Vivre en Pays d'Ouche » au service de l'attractivité du territoire

MOTS-CLÉS :
Accueil de nouvelles populations, attractivité, communication

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne
PAYS : France
GAL : Pays d'Ouche
COMMUNE : La Ferté Fresnel

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Habitants autochtones, nouveaux arrivants, collectivités, associations...

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **36 430 €**
- Fonds européens en % du total : **37 %**
- Autres sources de financement : Conseil Général (**16%**), DDCSPP (**3%**), Commune (**34%**), autofinancement 21%

PROGRAMME / LEADER AXE :
Leader / Axe 3 / Mesure : 341 « Acquisition de compétences, animation pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de développement »

DATES DU PROJET :
Date de début : Février 2011
Date de fin : Mai 2012

Dans le cadre de la programmation 2007-2013, le Pays d'Ouche a orienté sa stratégie vers l'accueil de nouvelles populations : soutien au projet de développement de nouveaux services, développement des activités touristiques, développement d'action communication et de promotion du territoire,... Cette stratégie a été confortée par la stratégie du programme européen Leader dont la priorité ciblée est : « inciter les nouveaux actifs à s'installer durablement sur le territoire ». Ce programme cible en effet les projets et les initiatives nouvelles qui favorisent l'accueil de nouvelles populations.
En matière de communication, le Pays a organisé la réalisation de films documentaires sur le Pays d'Ouche afin de promouvoir les conditions de vie de ce territoire rural.

Objectifs visés

En matière de communication, le Pays a organisé la réalisation de films documentaires sur le Pays d'Ouche afin de promouvoir les conditions de vie de ce territoire rural.

- Favoriser une meilleure connaissance et appropriation du territoire
- Favoriser une meilleure connaissance et appropriation du territoire par les habitants pour une meilleure diffusion auprès des touristes et nouveaux arrivants : mieux connaître et mieux communiquer
- Rapprocher le monde agricole du non agricole
- Mettre en valeur la qualité de vie et le cadre de vie de ce territoire rural situé à 1h30 de Paris

Présentation résumée

Le Pays d'Ouche constate un déficit de communication et d'image sur son territoire. Afin de renforcer le lien entre les habitants et de promouvoir l'identité du Pays, l'association a fait réaliser un film documentaire intitulé « Vivre en Pays d'Ouche », ainsi que des témoignages courts pour le web. Le film documentaire montre ainsi des éléments qui font l'identité du territoire en racontant des histoires d'hommes et de femmes qui habitent le Pays d'Ouche.
Ces films ont vocation à mettre en valeur la qualité de vie en Pays d'Ouche, un territoire proche de la nature et des hommes, en tenant compte de la diversité des ressources, des actions et des initiatives des 4 communautés de communes qui le composent.

Résultats

Six mois après la présentation du film aux acteurs et quelques habitants, les résultats recueillis reposent essentiellement sur le qualitatif.

Les acteurs ont en effet apprécié le film, découvert des lieux méconnus et sont fiers d'y vivre. Désormais, le Pays d'Ouche doit se charger de définir le mode de diffusion de ce film auprès des nouveaux arrivants.

Points d'intérêts

Ce projet met en évidence plusieurs atouts. D'abord, le Pays s'est appuyé sur un moyen de communication moderne (la vidéo) pour mettre en avant son dynamisme et ses particularités. La mission prévoyait également des petits zooms sur une particularité du territoire (ex : le lycée d'enseignement général et technologique spécialisé dans l'ébénisterie).
Les « comédiens » sont les acteurs du territoire c'est à dire des personnes qui y habitent, y travaillent et qui profitent des atouts du territoire ou encore des personnes qui s'y investissent. Ceci renforce le sentiment d'appartenance au territoire et favorise ainsi une meilleure promotion. C'est une action transversale et multi partenariale ; elle peut être expérimentée dans d'autres territoires.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
GAL Pays d'Ouche
Numéro de téléphone : 02 33 84 87 14
E-mail : info@pays-d-ouche.com

Création d'une ludothèque itinérante en milieu rural (ludobus)

La Communauté de communes de Mortain a souhaité la création d'une ludothèque itinérante en complément de l'offre déjà existante sur le chef-lieu de canton. Le ludobus est un espace mobile qui porte des projets d'animation au plus proche de ses habitants pour créer une dynamique culturelle de rencontres, d'échanges, de plaisirs entre les générations, pour plus de lien social.

Objectifs visés

Conforter la qualité de vie en milieu rural en permettant aux jeunes familles de se retrouver autour d'un projet concernant l'enfant :

- Doter le milieu rural d'un service comparable à ceux que l'on trouve en zones plus urbaines et le rendre plus attractif ;
- Rompre l'isolement de jeunes familles et les soutenir dans leur responsabilité éducative ;
- Rendre, en les regroupant, les familles actrices du développement local à travers un réseau ;

Rendre accessible à tous, les jeux et jouets, objets de communication favorisant l'éveil de l'enfant et apporter la connaissance qui permet entre autres un choix plus judicieux :

- Permettre la découverte de jeux très différents, assurant tantôt la communication, la coopération, la découverte de ses racines, d'autres cultures, etc...
- Eduquer au choix de jeux et jouets en respectant les étapes du développement de l'enfant, en dehors de la référence publicitaire ;
- Permettre à toute la famille d'accéder aux jeux avec apprentissage du « bien collectif » et du respect du jeu, des règles et des autres ;

MOTS-CLÉS :
service - mutualisation – mise en réseau - accueil

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays de la Baie

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Association loi 1901

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **76 690 €**
- Fonds européens en % du total : **55 %**
- Autres sources de financement : Caf, MSA, Conseil Général

PROGRAMME / LEADER AXE / MESURE :
Axe : 3 / mesure : 321 « Services de base pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET :
Date de début : Octobre 2012
Date de fin : Septembre 2013

• Etre un lien pour l'orientation des familles vers les points pôles de ludothèque existants et réciproquement.

Objectifs secondaires :
•Contribuer à l'éveil et au développement de l'enfant et à la prévention de difficultés ;
• Développer la relation parents-enfants, le lien inter familial et de permettre aux familles d'échanger par rapport à leurs responsabilités parentales ;
• Associer les acteurs du développement de l'enfant qu'ils soient parents ou professionnels de la petite enfance ;
• Participer à la vitalisation du milieu rural.

Présentation résumée

Principe/ méthodologie :
Une ludothèque itinérante va à la rencontre des habitants, se déplaçant sur plusieurs sites :

Secteurs :
• Canton de Mortain / canton de Sourdeval / canton de Barenton et du Teilleul / éventuellement Isigny Le Buat
• Canton de Mortain soit 10 communes : Notre Dame Du Touchet, St Barthélémy, St Jean du Corail... : dans des locaux prêtés par la mairie (école, garderie, salle des fêtes...) ;
• Canton de Sourdeval : au sein du CAS de Sourdeval où se déroulent déjà l'accueil de Loisirs, les matinées d'éveil du RAM...
• Canton de Barenton : au sein des locaux rue Bonnesoeur à Barenton où se situe la garderie, l'accueil de loisirs et les matinées d'éveil du RAM ;
• Canton du Teilleul : au sein des locaux de l'école primaire du Teilleul où se situe la garderie, les matinées d'éveil du RAM ;
• Sur tout le territoire dans des locaux d'entreprises via les comités d'entreprises ;
• Sur tout le territoire dans les lieux d'hébergements de personnes âgées, d'accueil de personnes handicapées.

Déroulement des séances :
• Planning établi à l'année et à distribuer par le biais des écoles, des associations, des mairies...
• Passage du ludobus une fois par mois sur chaque canton
• 1h00 d'installation et d'aménagement du local + 2h00 de jeux sur place avec possibilité d'emprunter des jeux et jouets pour y jouer seul, en famille ou entre amis à la maison + 1h00 de rangement et nettoyage.

Moyens :

Moyens humains :
• Un ludothécaire pour l'installation, l'aménagement de l'espace et pour renseigner, informer les utilisateurs sur le choix des jeux et jouets et expliquer la règle du jeu.
Moyens matériels :
• Un bus aménagé pour le transport de jeux et jouets et petit mobilier (tables, chaises, tapis, module de motricité...) ;
• Un fond de jeux et jouets adaptés à chaque âge (400) : jeux de règles (jeux de société), jeux d'assemblage (construction), jeux symboliques (jeux d'imitation) et jeux d'exercice (jouets 1er âge)...

Résultats

• Faire jouer et découvrir une variété de jeux de société, les emprunter, et ainsi favoriser l'apprentissage de la relation, des règles de vie (respect de chacun) et participer à une activité en commun.
• Favoriser la rencontre avec les publics éloignés (culturellement, géographiquement, socialement) qui se déplacent peu.
• Favoriser une dynamique de quartier ou de village, grâce aux rencontres entre citoyens sans distinction d'âge, de culture ou de classe qu'elle suscite.

Points d'intérêts

Il s'agit de la création d'un service inexistant sur le territoire et peu répandu en Basse-Normandie. Le projet est porté par la communauté de communes de Mortain mais la zone de passage du ludobus couvrira les 5 cantons voisins. Il s'agit donc d'un partenariat entre collectivités qui évitera la multiplication de structures pour une utilisation limitée. Ce projet bénéficiera à toutes les générations. Il évitera aux assistantes maternelles des déplacements trop longs leur donnant ainsi un accès rendu plus aisé par la proximité. Ce projet propose un service innovant qui mettra en réseau plusieurs acteurs, permettra la mutualisation d'équipements et sera réparti sur plusieurs cantons favorisant l'accueil de jeunes actifs.

Enseignements

Cette action est originale dans sa conception. La collectivité va vers la population plus qu'elle n'invite la population à la rejoindre pour créer une dynamique de rencontre. Le passage du ludobus est un événement que l'on attend et que l'on peut préparer. L'utilisation du jeu pour l'apprentissage est un « fondamental » reconnu. Les activités qui y sont développées préparent la socialisation de l'enfant alors que beaucoup de pratiques actuelles auraient plutôt tendance à l'inviter au repli sur soi. Elles permettent enfin aux familles de rompre l'isolement dans des zones rurales où l'offre d'animation reste limitée.

La réflexion aurait pu conduire les collectivités concernées à ouvrir de nouvelles places de crèches ou de Relais Assistante Maternelle, de nouveaux lieux de ludothèque sur le territoire. Leur choix s'est, en fait, porté sur une évolution du concept de l'accompagnement. Le Ludobus vient compléter l'offre existante, suscite l'envie d'activités partagées pour un public qui ne serait pas forcément allé lui-même vers les structures collectives pour partager et néanmoins bénéficie du service.

Cette démarche qui consiste à aller au devant pour créer du lien social en territoire rural est originale. Elle intéresse, en outre, la population de plusieurs communautés de communes et par son itinérance, ne fixe pas à un endroit le service mais au contraire l'apporte à l'habitant.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
Communauté de communes de Mortain
Numéro de téléphone : 02 33 59 51 99

Création d'un accueil familial de jour à la ferme pour personnes âgées et handicapées

MOTS-CLÉS :
Accueil à la ferme, lien social

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne (61)
PAYS : France
GAL : Pays d'Alençon
INTERCOMMUNALITÉ :
CdC du Pays de la Marche
COMMUNE :
/

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Exploitant agricole

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **4 290 €**
- Fonds européens en % du total : **32 %**
- Autres sources de financement : Conseil Général **600 €** et MSA **600 €**

PROGRAMME / LEADER AXE :
Axe : 4 / Mesure : 413-311
« Diversification vers des activités non agricoles »

DATES DU PROJET :
Date de début : 2009
Date de fin : 2011

En 1996 la famille EGLI (originaire de Suisse) est arrivée en France afin d'exploiter une ferme de 56 hectares et 40 vaches laitières à Brullemail. Au départ, Mme Egli a secondé son mari sur l'exploitation. Fin 2000 jusqu'en août 2008, elle a travaillé dans un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) comme aide-soignante. En parallèle, elle a suivi une formation d'Aide médico-psychologique (AMP) et a obtenu son diplôme en 2007. Depuis 2008, elle s'est engagée dans un groupe de parole, en lien avec le CLIC, qui organise une fois par mois des rencontres avec les aidants de malades d'Alzheimer ou maladies apparentées. C'est à partir de ces différentes expériences qu'elle s'est rendue compte de la difficulté à trouver des ateliers adaptés pour des publics fragiles et ainsi est née l'idée de créer un accueil de jour sur la ferme. La ferme est située à 30 km d'Alençon, d'Argentan et de l'Aigle, au milieu d'un paysage magnifique.

Objectifs visés

- Soulager l'entourage des personnes âgées et dépendantes du Pays d'Alençon et ses alentours
- Stimuler la personne afin qu'elle conserve son autonomie le plus longtemps possible et ainsi favoriser son maintien à domicile
- Faire de nouvelles découvertes, briser l'isolement et créer des liens d'amitié

Présentation résumée

Fin 2009, M. et Mme EGLI ont obtenu un agrément du Conseil Général de l'Orne pour accueillir 3 personnes 3 jours par semaine.
Passionnée de cuisine, la famille Egli a aménagé une grande cuisine de 35 m² avec un accès direct sur la terrasse. Cette pièce lumineuse se prête parfaitement à l'organisation d'ateliers.
Madame EGLI organise les ateliers suivants :

- Soins aux animaux : donner du grain, du foin, des croquettes, de l'eau... aux différents animaux de la ferme (vaches, veaux, chevaux, volailles...)
- Jardin : plantation de semences dans le potager des jardinières à hauteur d'homme (plantes aromatiques...)
- Cuisine : temps fort dans l'organisation de la journée. Les ateliers cuisine permettent de lutter contre la perte d'appétit et de stimuler le goût et l'odorat.
- Lecture : lecture du journal afin de se repérer dans l'époque actuelle
- Jeux de société et bricolage décoration de la maison adaptée à la saison.
- Musique : écouter et chanter, moment de bonheur, parole retrouvée pour certaines personnes, rappel de souvenirs...
- Art (peinture et poterie) : moyen agréable de sortir de son isolement...

Les ateliers proposés ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un moyen d'entrer en contact avec les personnes et d'entretenir du lien social.

Quelques investissements ont été nécessaires pour permettre un accueil dans de bonnes conditions et répondre aux conditions de l'agrément :

- sécurisation de la ferme extérieure et intérieure (pose de clôture et d'un portail, lit médicalisé, appuie-main...)
- aménagement extérieur pour l'organisation d'atelier Jardinage (jardinières à hauteur d'homme)
- communication sur le nouveau service (site internet, plaquettes)
- achat de jeux adaptés à ce public

Calendrier

2009-2010 : nombreuses rencontres auprès du Conseil Général de l'Orne, de la MSA, de la chambre d'agriculture pour d'une part présenter son projet et le faire accepter étant la première expérimentation de ce type sur le département, et d'autre part, pour obtenir un soutien technique dans les démarches administratives et financières.

2010 : réalisation des aménagements au niveau de la ferme et des outils de communication ; organisation de portes ouvertes d'une part en direction du grand public puis une seconde en direction des établissements accueillant des personnes âgées et dépendantes et des structures de coordination (CLIC, maisons de retraite...) pour présenter le projet.

2011 : démarrage du nouveau service

Résultats

- Création d'un emploi (celui de Mme Egli)
- Action favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes

Caractère innovant :

- Création d'un nouveau service inexistant dans le département de l'Orne

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
GAL Pays d'Alençon
Numéro de téléphone : 02 33 81 20 55
E-mail : contact@paysdalencon.fr

Focus Coopération

Le Programme de développement rural ouvre la possibilité aux territoires mettant en œuvre une stratégie Leader, de conduire, dans le cadre de la mesure 421, des projets de coopération avec d'autres territoires ruraux, en France, en Europe ou même à l'international.

Les projets de coopération mis en œuvre peuvent être inter-territoriaux, c'est-à-dire concerner plusieurs territoires d'un même État membre (pour la France, ces territoires seront des GAL, Parcs naturels régionaux, Pays...) ou transnationaux, c'est-à-dire impliquer des territoires situés dans d'autres États membres et/ ou dans des pays au-delà des frontières de l'Union.
La coopération est une composante à part entière de la stratégie du Groupe d'action locale et apporte une plus-value certaine : prolonger sa stratégie, s'enrichir de l'expérience de partenaires, acquérir des compétences, développer ensemble de nouvelles solutions et de nouveaux produits, accéder à de nouveaux marchés, etc.
La coopération se base toujours sur une relation gagnant-gagnant entre les partenaires : le projet de coopération doit apporter à chacun des partenaires une valeur ajoutée. Outre les échanges, la coopération doit donner lieu à une action commune garante de la pérennité et d'un plus grand impact du projet pour le territoire : mutualisations de moyens, expérimentations communes...
Enfin, pour accompagner le montage de projets de coopération transnationale, une enveloppe de 6 000 euros maximum par GAL et par projet (procédure « de l'idée au projet ») permet d'organiser une première rencontre chez un des partenaires potentiels du projet.

Deux exemples de projet de coopération :

- une bourse « de l'idée au projet » : Cap vers l'Angleterre
- une coopération interterritoriale : la Rando des Haras nationaux

Cap vers l'Angleterre !

Cotentin Réseau Rural est une association qui regroupe des acteurs du monde agricole et rural tels que le Lycée Agricole de l'Abbaye de Montebourg, la coopérative des Maîtres Laitiers du Cotentin, la FDCUMA, l'ADASEA, l'Association de remplacement de la Manche, le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Manche), Manche Conseil Elevage, l'Association des Maires Ruraux, le Pays du Cotentin, le Syndicat Mixte du Cotentin (structure porteuse du Gal du Pays du Cotentin)...

La volonté de ses acteurs fut à travers ce projet de découvrir :

- des techniques innovantes concernant la production laitière, notamment en lien avec la gestion des grands troupeaux et de l'herbe, les caractéristiques agricoles et les projets de développement menés sur un autre territoire (GAL Chalk and Cheese, Région du Dorset, sud ouest de l'Angleterre)
- le voyage technique et d'études en Angleterre s'inscrit dans la continuité des actions proposées par Cotentin Réseau Rural : approfondissements et diffusion de connaissances, application de techniques nouvelles, échange de pratiques, vulgarisation agricoles, développement rural. Nous avons choisi le Dorset, comme destination, en raison de sa proximité géographique et des conditions pédo-climatiques similaires à celles du Cotentin, le transfert des techniques et innovations agricoles acquises pendant le voyage est ainsi tout à fait possible.
  De plus, le Dorset, comme le Cotentin, est également un territoire concerné par les problématiques liées à l'agriculture implantée en zone littorale.

Objectifs visés

Ce déplacement en Angleterre visait trois objectifs principaux :

1) Acquérir des techniques innovantes et des compétences stratégiques en production laitière. Les acquis de ce voyage sont donc destinés à renforcer la capacité de décision et d'adaptation des chefs d'entreprises agricoles

2) Découvrir les pratiques agricoles et les atouts touristiques d'un autre territoire pour éventuellement les transposer localement et ainsi enrichir collectivement la stratégie de développement du Pays du Cotentin

3) Promouvoir le Cotentin et renforcer son attractivité

Présentation résumée

Un travail préalable au voyage a été initié afin :

- D'appréhender les attentes des agriculteurs et des techniciens
- De se mettre d'accord sur les objectifs du déplacement et des sujets à traiter
- De réaliser de manière concertée le programme du voyage

Résultats

- Mise en pratique des techniques agricoles acquises et mise en place d'approfondissements (formations, groupes...)
- Diffusion des acquis du voyage aux agriculteurs, élus, organisations professionnelles agricoles, et enseignants/élèves de l'Abbaye de Montebourg n'ayant pas participé au voyage notamment via la diffusion d'un film pédagogique qui compile les principaux enseignements du voyage par le biais du site : www.crda-manche.fr rubrique Cotentin Réseau Rural
- Mise en réseau des agriculteurs et des élus du territoire

Points d'intérêts

Outre la connaissance d'un autre territoire, l'objectif est bien le transfert d'expériences pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie LEADER du territoire du Cotentin : « structurer les filières locales de qualité et à forte valeur ajoutée : agriculture, tourisme et produits de la mer ».

MOTS-CLÉS :
Agriculture, transfert d' expériences, bourse « de l'idée au projet »

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays du Cotentin

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Association

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **20 341,39 €**
- Fonds européens en % du total : **25 %**
- Autres sources de financement : Cotentin Réseau Rural, Chambre d'agriculture, Conseil Général 50

PROGRAMME / LEADER AXE / MESURE :
Axe : 4 / mesure : 421 Coopération

DATES DU PROJET :
Date de début : Mars 2012
Date de fin : Février 2013
Voyage réalisé en mai 2012

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
Cotentin Réseau Rural
Numéro de téléphone : 02 33 95 46 00
E-mail : edubois@manche.chambagri.fr

La Rando des Haras nationaux

Itinéraire de randonnée équestre entre le Haras du Pin et le Haras de Saint Lô

3 éléments ont amené le Pays Saint-Lois et le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais (PAPAO) à proposer un projet commun autour de la randonnée équestre :

- un intérêt particulier pour la filière équine,
- un Haras National sur chacun des territoires,
- un programme Leader sur chacun des deux Pays, permettant de mener des actions de coopération interterritoriale avec le dispositif de financement européen LEADER

MOTS-CLÉS :
territoire – filière équestre – loisirs - tourisme

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : PAPAO

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Pays, collectivités, acteurs tourisme / cheval

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **12020 €**
- Fonds européens en % du total : **41,5 %**
- Autres sources de financement : CRBN, CRT Normandie, COREN, FRPAT

PROGRAMME / LEADER AXE /MESURE :
Axe : 4 / mesure 421 « Coopération »

DATES DU PROJET :
Date de début : fin 2010
Date de fin : juillet 2012

Objectifs visés

- Concevoir un produit touristique et de loisirs autour du cheval reliant les deux haras nationaux bas-normands
- Générer du développement local autour du projet : valorisation du territoire, promotion des richesses (nature, culture, patrimoine, produits locaux, sites)
- Renforcer l'image de marque du cheval en Normandie : lancer le produit touristique, le promouvoir, le faire vivre, l'inscrire dans l'actualité équestre locale

Présentation résumée

1 parcours de 190 km - 1 événement mais différents produits touristiques

1 méthodologie
Création de 2 groupes de travail :
- groupe 1 « Tracé / Ressources » piloté par le PAPAO,
- groupe 2 « Produits / Promotion » piloté par le Pays Saint-Lois

Partenaires associés : 5 Pays, 3 Départements, 1 Région
Partenaires « cheval » : COREN, 3 CDTE (14, 61, 50)
Partenaires « tourisme » : FRPAT, 3 CDT (14, 61, 50), CRT
Définition et validation d'un tracé de 190 km
Définition d'un corridor 3 km autour du tracé pour recenser les services (hébergements, restauration, loisirs, lieux de visites, barres d'attaches, parkings vans, vétérinaires...).
Elaboration d'une cartographie.
Travail avec étudiants IUT Caen / CRBN : produits touristiques équestres, état des lieux, comparatifs, promotion, commercialisation

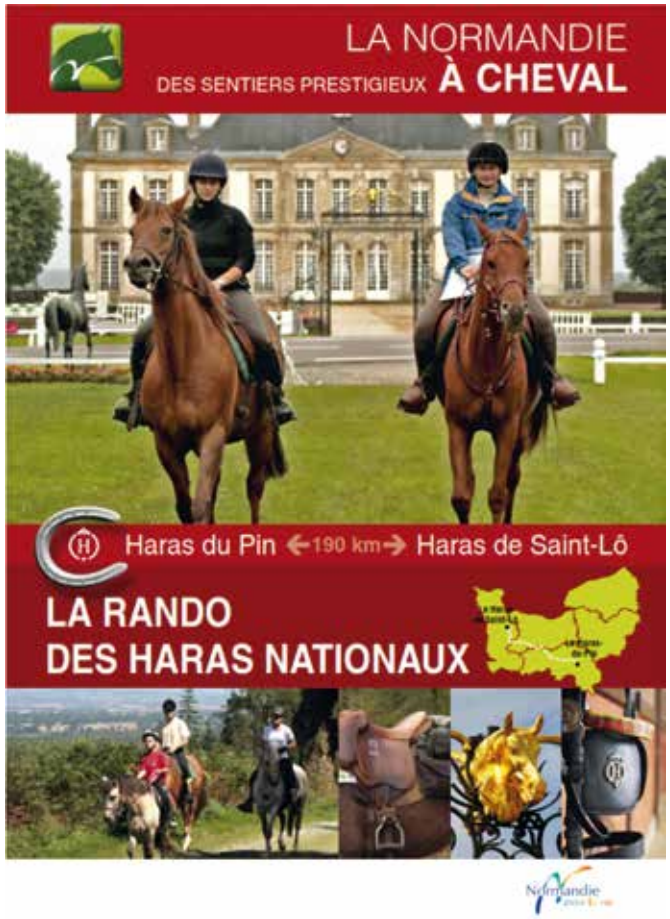

Points d'intérêts

Inauguration : Equirando 07/2012 au Haras du Pin
Conception et commercialisation ultérieures de produits « clés en mains »
Perspective : JEM (jeux équestres mondiaux) 2014

- Réunir des territoires autour d'un atout commun pour le valoriser ensemble et ainsi lui conférer un impact beaucoup plus fort
- Associer à cette démarche territoriale tous les acteurs qui peuvent démultiplier l'impact de celle-ci en faire un projet intégré
- Mutualiser des moyens humains et financiers
- Bénéficier de fonds européens

Enseignements

- Un enjeu commun local et régional
- Une implication et/ou la prise en compte dans la réalisation du projet des acteurs des territoires ayant un intérêt direct ou indirect sur celui-ci
- Une répartition des actions à mener dans le cadre du projet en fonction des compétences de chacun des partenaires
- Un cofinancement du projet avec un fonds européen géré par les territoires bas-normands partenaires
- Les règles du dispositif européen (LEADER) contraignantes par rapport à ce type de projet territorial

Co-réalisateurs du projet

- Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais et Pays Saint-Lois (pilotes), Pays du Bessin au Virois, Pays du Bocage, Pays Sud Calvados
- Haras du Pin et Haras de Saint-Lô
- FRPAT (Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques)
- COREN (Comité Régional d'Equitation de Normandie)

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
PAPAO – GAL LEADER
Numéro de téléphone : 02 33 36 85 83
E-mail : papao@papao.fr
Site web : www.papao.fr

Appui à la création d'un magasin collectif de producteurs

MOTS-CLÉS : Agriculture / proximité / vente directe / groupement de producteurs / magasin collectif

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays de Coutances
INTERCOMMUNALITÉ : /

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE : Association

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **16500 €**
- Fonds européens en % du total : **44 %**
- Autres sources de financement : Chambre d'agriculture

PROGRAMME/AXE /MESURE : LEADER / axe 3 / Mesure 311 « Diversification vers des activités non agricoles »

DATES DU PROJET
Date de début : Mai 2012
Date de fin : Décembre 2012

Le monde agricole français est actuellement en pleine mutation. En filières longues, les producteurs sont à la merci des variations des prix du marché et de l'organisation technique, logistique et financière des circuits de transformation et de distribution nationaux. Se sentant parfois dépossédés d'une partie de leur métier, les agriculteurs développent de plus en plus la vente en circuits courts.
On entend par vente en circuits courts tous les circuits de commercialisation qui mettent en relation directement, ou avec un intermédiaire maximum, le consommateur et le producteur.
Sur le Pays de Coutances, les exploitations agricoles sont très diversifiées. Toutes les productions (légumes, fruits, viande, produits laitiers...) se côtoient. Le maillage dense de bourgs ruraux est propice au développement de l'économie de proximité et de ses circuits.

Objectifs visés

Le projet consiste en la création d'un point de vente collectif de producteurs, afin que ceux-ci puissent se réapproprier la vente de leurs produits.
Ceci permettra également de :

- Développer la rentabilité des exploitations en créant une plus-value et en maintenant la valeur ajoutée au niveau du producteur,
- Maintenir des exploitations et permettre d'installation de nouveaux producteurs (légumes notamment),
- Créer des emplois par le développement de la vente directe et la transformation à la ferme,
- Donner une image positive et assurer la promotion des produits locaux,
- Favoriser les échanges entre le monde agricole et non agricole,
- Répondre aux nouveaux besoins des consommateurs c'est à dire la connaissance du producteur et la qualité des produits.

Présentation résumée

Quelques producteurs du CRDA du Bocage (groupe d'échange local d'agriculteurs) font part de leur volonté de se réapproprier la vente de leurs produits.
En octobre 2010, le CRDA organise un voyage d'étude dans le Nord Pas de Calais pour aller à la rencontre de producteurs ayant mis en place des magasins collectifs (avec différentes organisations). Suite à la réunion de restitution du voyage, le groupe évolue, certains agriculteurs ne souhaitent plus continuer et d'autres se joignent au groupe.
Au premier semestre 2011, la Chambre d'agriculture organise une formation : « s'approprier et maîtriser son projet de commercialisation en circuit court », ayant pour objectif de clarifier le projet de magasin : quelle clientèle cible, quelle localisation, quels produits, quelle organisation (permanences des agriculteurs, jours et heures d'ouverture), les compétences que chacun peut apporter, les aspects financiers, la rentabilité, la gestion des relations humaines et le travail en équipe...
En septembre 2011, il est constitué entre les producteurs une association loi 1901 : « La ferme Coutançaise ».

Résultats

L'association organise durant l'été 2012 des marchés, sur la ferme d'un des producteurs à la Guérie à Coutances, le lieu où sera ouvert plus tard le magasin. Les marchés sont bien fréquentés, à la fois par les touristes et les habitants locaux.
Cette première étape a permis de :

- tester le potentiel de vente locale de produits agricoles,
- faire connaître le lieu et inciter les consommateurs à se déplacer à la ferme,
- tester la motivation et la disponibilité des producteurs pour assurer eux-mêmes la vente de leurs produits.

Puis le 14 septembre 2012 ouvre la boutique de producteurs, dans une dépendance réaménagée.
La complémentarité des produits est particulièrement appréciée, avec plus de 200 produits : légumes, fruits, produits laitiers, poissons, viandes et volailles, pain, miel, boissons. Les produits proviennent d'un rayon de 60 km maximum.
L'accueil et la vente sont assurés par les producteurs. Parce qu'ils connaissent bien leurs produits, ils sont les mieux placés pour parler de leur qualité.

Points d'intérêts

Ce projet est complètement innovant à l'échelle du Pays de Coutances puisqu'il n'existe pas de magasin collectif de producteurs.
C'est un projet collectif, monté par un groupe de producteurs qui partagent des valeurs et objectifs communs : valoriser leurs produits et leur métier.
Ce projet participe pleinement aux dynamiques territoriales, par l'animation qu'il apporte, les liens sociaux qui se créent, notamment entre le monde agricole et non agricole.
Ce projet permet de soutenir l'économie locale, favoriser le maintien de l'agriculture et des petites et moyennes exploitations agricoles qui forment un tissu rural encore dynamique.
Enfin, le projet permet de réduire l'impact environnemental en diminuant les kilomètres parcourus par les denrées alimentaires entre la production et la consommation.

Enseignements

La mise en place d'un projet collectif est souvent plus longue et compliquée que pour un projet individuel. Pour la bonne réussite du projet, chacun doit pouvoir s'exprimer et s'imprégner pleinement des objectifs, atouts et contraintes. C'est pourquoi il faut compter un temps de mise en place réaliste (2 ans pour ce projet).
Un accompagnement technique rapproché comme a pu le proposer la Chambre d'agriculture sur ce projet est également un critère de réussite. Le voyage d'étude et la formation dont le groupe a pu bénéficier leur a permis d'affiner leurs besoins, leurs envies, leurs atouts.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / organisation :
Association La Ferme Coutançaise
Numéro de téléphone : 02 33 07 94 22
E-mail : ferme.coutancaise@gmail.com

Développement de l'activité de transformation et de valorisation des produits de la cidrerie du Père Mahieu

Syndicat mixte du Cotentin

Ce projet s'inscrit totalement dans la stratégie LEADER du Gal du Cotentin de structuration des filières locales de qualité : tourisme, agriculture et produits de la mer, et répond plus particulièrement à l'action « Développer des modes de production et de consommation respectueux de l'environnement et socialement responsables : développer les circuits courts ».

MOTS-CLÉS :
Production cidricole AB / vente directe et en ligne / travail sur AOC Cidre Cotentin

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : GAL du Pays du Cotentin

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Exploitant agricole

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **194 904.83 €**
- Fonds européens en % du total : **20 %**
- Autres sources de financement : Conseil Régional de Basse-Normandie

PROGRAMME/AXE /MESURE :
Programme LEADER / mesure 411 / dispositif 121 C4 « Investissements de transformation à la ferme »

DATES DU PROJET
Date de début : Juin 2011
Date de fin : Mai 2013

Objectifs visés

L'obtention de signes de qualité (production agriculture biologique et cidre cotentin), et l'adéquation avec l'évolution des goûts du consommateur (authenticité, produits naturel, plaisir du goût, etc....) ont généré une demande qui engendre une rupture de stocks récurrente dans l'intersaison (cidre-jus de pomme) : capacité limitée de production en cuverie, surfaces de stockage de produits finis insuffisantes, outils de fabrication et d'embouteillages inadaptés ou absents, etc..
De plus, suite à une étude de marché et à une phase active de prospection commerciale qui a su révéler un large potentiel pour l'activité de la Cidrerie Le Père Mahieu, reprise en 2006, l'exploitant a souhaité se donner les moyens de faire face à l'augmentation de la demande, ceci en investissant massivement dans l'outil de production, de transformation et de vente des produits cidricoles.

Présentation résumée

La cidrerie LE PERE MAHIEU a fait l'objet d'une reprise en 2006 suite au départ en retraite de M. et Mme. Mahieu. La production à l'époque réduite à néant a été relancée et la marque « Le Père Mahieu » crée.
Corrélativement ont été produits et vendus du jus de pomme, du calvados, du pommeau et du vinaigre afin de présenter une gamme cohérente et augmenter le panier moyen.
Le parti pris de process exigeant pour la fabrication a permis de privilégier la qualité plutôt que les volumes, d'autant plus que, disposant de ses propres vergers, les meilleures qualités de pommes sont réservées pour la fabrication de produits cidricoles par la cidrerie.

Résultats

Aujourd'hui, l'ensemble de la production (verger et produits cidricoles) est certifiée agriculture biologique. Les cidres produits remplissent les conditions de production de la future A.O.C. « Cidre cotentin » et font l'objet d'agrément chaque année par le Syndicat du Cidre Cotentin, ce qui permet une mise en valeur particulière des cidres lors de la vente. Un site internet est développé, un verger de 5 hectares en déshérence a été repris et deux hectares sont en cours de plantation pour garantir l'approvisionnement dont l'excédent peut être revendu. Une récolteuse à pomme mutualisée (CUMA) est également utilisée.
Un recrutement a été rendu possible par le projet pour la partie administrative et commerciale.
L'augmentation des volumes n'a pas altéré la qualité et la diversité des produits car la genèse du projet a intégré ces critères déterminants dès l'origine.

Points d'intérêts

- Approvisionnement de pommes issues des vergers de l'exploitant
- Process de fabrication exigeant en termes de temps, peu économe en matière de produit final, mais orienté totalement vers la recherche de qualité optimum
- Critères gustatifs élevés > prix de revient et prix de vente situés dans le haut de la fourchette des coûts et prix de vente constatés sur le marché
- Commercialisation vers des secteurs plutôt haut de gamme et vers le secteur « bio »

Enseignements

Opération soutenue par le Conseil Régional dans sa politique de soutien aux investissements liés à la transformation à la ferme. Projet essentiel pour la viabilité et le développement de l'exploitation : elle représente un membre actif au sein du groupement de producteurs qui revendique à juste titre l'appellation AOC/AOP Cidre Cotentin qui doit permettre une reconnaissance des qualités de ce cidre (variétés de pommes, process de transformation spécifique) et une meilleure identification - lisibilité pour le consommateur.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / organisation :
GAL du Pays du Cotentin
Numéro de téléphone : 02 33 53 57 12
E-mail : leader@cotentin.org

Projet 1 : Développement d'un atelier de fabrication de confiture de lait et de confiseries (inscrit au Pôle d'Excellence Rurale)

Projet 2 : Investissement pour l'accueil du public dont personnes à mobilité réduite au sein de l'entreprise Lait Douceur de Normandie

Ces projets s'inscrivent totalement dans la stratégie LEADER du Gal du Cotentin de structuration des filières locales de qualité : tourisme, agriculture et produits de la mer, et répond plus particulièrement aux actions « Promouvoir et soutenir les démarches de qualité dans le domaine agricole, agroalimentaire, touristique et artisanal » et « L'innovation au service de la qualité : créer de nouveaux produits, répondre aux attentes des consommateurs ».

Objectifs visés

Pour une activité comme celle de Lait Douceur, la visibilité de l'entreprise est fondamentale :

- via la situation plus centrale de carrefour routier de Saint-Sauveur-le-Vicomte,
- avec la création d'un 3ème emploi en 2013, et un 4ème à moyen terme (hausse prévisionnelle du chiffre d'affaires de 20 % dès la 1ère année d'exploitation après projet, avec un passage de 38 à 60 % de vente directe/en ligne).

L'entreprise cherche à :

- Maintenir l'outil de production aux normes sanitaires et moderniser le process de production,
- Garantir la capacité à renouveler en fonction de la période de l'année les produits, pour diversifier, fidéliser, attirer
- Améliorer la productivité et la compétitivité de l'entreprise sur le marché et de développer le réseau de distribution en épiceries fines,
- Développer l'accueil du public, touristes, scolaires, familles, etc... (animations, stages, démonstration).

MOTS-CLÉS :
Production locale, confiture de lait, confiserie, vente directe et en ligne, démarche qualité, durabilité, évolutivité

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : GAL du Pays du Cotentin

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
SARL

COÛT DU PROJET 1 : DISPOSITIF 123A

- Montant total : **86 078.76 €**
- Fonds européens en % du total : **14.67 %**
- Autres sources de financement : Conseil Régional de Basse-Normandie (**12 %**)

COÛT DU PROJET 2 : DISPOSITIF 312

Montant total prévisionnel : **55 314.96 €**
Fonds européens en % du total : **22.69 %**
Autre source de financement : Conseil Régional de Basse-Normandie **27.22 %** : Tourisme et Découverte d'Entreprise
10.10 % : Tourisme et Handicap

DISPOSITIFS

Projet 1 : 411-123A
« Accroissement de la valeur ajoutée des produits locaux par l'amélioration de la qualité et de la valeur ajoutée de l'industrie agro-alimentaire dans les domaines agricoles et aquacoles »
Projet 2 : 413-312
« Investissements de transformation à la ferme »

DATES DU PROJET
Date de début : Avril 2012
Date de fin : Octobre 2012

Présentation résumée

La SARL Lait Douceur de Normandie est gérée depuis le 1er avril 1997 par Mme Stéphanie Leblond, fille d'agriculteurs /producteurs laitiers.
La vente s'est d'abord concentrée sur les marchés et dans les épiceries fines manchoises, pour ensuite déborder sur la Normandie pour davantage se faire connaître.
L'entreprise se sera au fil des ans spécialisée dans la production de confiture de lait et la confiserie, un secteur non concurrencé, avec laboratoire et point de vente, dans une dépendance de la ferme familiale d'Hauteville-Bocage.
L'atelier devenant trop exigu et contraignant, la SARL Lait douceur choisit de déménager à Saint-Sauveur-le-Vicomte en octobre 2012, afin de bénéficier de locaux lui permettant de bénéficier d'une meilleure visibilité, de développer sa capacité de production, de proposer un meilleur accueil, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Moyen :
- Installer un atelier de production aux normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité en vigueur, de le moderniser, afin de proposer de nouveaux produits à la clientèle,
- Respecter la qualité des matières premières autant locales que possible en alliant recettes anciennes traditionnelles et créativité, et mieux orienter la communication.

Développement de compétences :
- Avril 2012 : Formation 'confiserie' à l'Ecole Nationale Supérieure de la Pâtisserie (Yssingeaux, 43)
- Fin 2012 : Formation interne « réseau sociaux »
- Mars 2013 : Perfectionnement en confiserie avec Serge Granger, Meilleur Ouvrier de France

Résultats

- Meilleure visibilité de l'entreprise : développement de la vente directe avec un objectif à terme de 60 %, augmentation du nombre de visites,
- Meilleure capacité d'accueil : surface passée de 135 m² à 255 m² avec inscription à la charte Normandie Qualité Tourisme,
- Nouvelle gamme de produits AB : confiture de lait AB (produit absent sur le marché) et Chocolat AB en cours de développement,
- Inscription de Lait Douceur de Normandie dans une démarche de développement durable,
- Développement de la gamme de produits proposés au cours de l'année, recherche et innovation, selon thématique, en utilisant des produits du terroir,
- Création d'un 3ème emploi à court terme et d'un 4ème à moyen terme.

Points d'intérêts

Labellisation des produits
Certains produits sont labellisés Manche Terroir, des innovations récentes ont abouti (Menthéa : alcool Calvados et menthe ; confiture de pomme caramélisées, ..).
Le projet renforcera cette capacité d'innovation et de modernisation de l'image du lait, du cidre, du Calvados.

Engagements de l'entreprise :
- Limiter le gaspillage des ressources, les sacs plastiques, les pollutions, et favoriser le recyclage,
- Mutualiser avec d'autres artisans achat et transport,
- Privilégier la proximité tout en développant, modestement, l'export, créer de l'emploi CDI,
- Intégrer des principes de durabilité (récupérateurs d'eau, réutilisation des emballages et cartons),
- Accès aux personnes à mobilité réduite : aménagements spécifiques - largeur des portes et accès, sols dénivelés, marquage au sol...),
- Sens social et éducatif en montrant la genèse des produits (visites), en faisant participer le public et notamment les scolaires (cours de confiserie à thème, ...),
- Lancement d'une gamme de produits issus de l'agriculture biologique (chocolat, confiture) en s'approvisionnant au plus près, en regroupant achat et transports avec d'autres artisans, multiplier les visites de l'atelier, créer de l'emploi à durée indéterminée, privilégier la proximité et développer, tout en restant modeste, l'export.

L'ensemble a permis à l'entreprise d'adhérer à une démarche de développement durable avec ADRIA Normandie (Centre de conseil technique, partenaire des industries agroalimentaires régionales pour la maîtrise de la qualité et de l'innovation) : minimiser les déchets, recyclage, tri, consignes, sac de course non jetables...

Enseignements

Opération soutenue par le Conseil Régional dans sa politique de soutien aux investissements liés au Tourisme et Découverte d'Entreprises / Tourisme et handicap. C'est un projet essentiel pour le développement et l'adaptabilité de l'entreprise.
Avec un avis favorable de la Chambre des Métiers et de l'artisanat de la Manche, elle a pu obtenir le soutien du Conseil Général de la Manche dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Très Petites Entreprises (FDTPE) sur les travaux de gros œuvre (105 268 €), non pris en charge dans l'assiette prévisionnelle retenue au LEADER.
Enfin, elle a été retenue dans le cadre de la démarche Pôle d'Excellence Rural, PER, « La Manche, 2010-2020, territoire vivant pour une nouvelle économie de proximité » (plus de 30 opérations labellisées sur la Manche - portages collectivité, association, ou exploitant agricole, allant dans le sens d'une relocalisation des échanges entre producteurs et consommateurs (présentation du projet en Comité de pilotage du 1er octobre 2013).

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / organisation :
GAL du Pays du Cotentin
Numéro de téléphone : 02 33 53 57 12
E-mail : leader@cotentin.org

Pour une alimentation locale et solidaire dans la Hague

Mise en place d'une épicerie solidaire à Beaumont-Hague vente de produits locaux et de qualité

Syndicat mixte du Cotentin

Ce projet s'inscrit totalement dans la stratégie LEADER du Gal du Cotentin de structuration des filières locales de qualité : tourisme, agriculture et produits de la mer, et répond plus particulièrement aux actions « Soutenir les produits et les productions de qualité à forte valeur ajoutée : promouvoir et soutenir les démarches de qualité dans le domaine agricole, agro-alimentaire, touristique et artisanal » et « Développer des modes de production et de consommation respectueux de l'environnement et socialement responsables : développer les circuits courts ».

MOTS-CLÉS :
Produits locaux / frais, de qualité et de saison (une partie AB) / solidarité producteurs-consomm'acteurs / vente directe / accessibilité des produits / démarche qualité / durabilité

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : GAL du Pays du Cotentin

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Exploitant agricole – Association La Croisée des Paniers

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **27 484.08 €**
- Fonds européens en % du total : **30 %**
- Autres sources de financement : Conseil Régional de Basse-Normandie **50 %** « Economie sociale et solidaire »

PROGRAMME/AXE /MESURE :
Programme LEADER / mesure 413 / dispositif 321 « Soutien aux services supports aux circuits courts et à la valorisation des filières locales de qualité »

DATES DU PROJET
Date de début : Février 2013
Date de fin : Avril 2015

Objectifs visés

- Créer une activité économique viable, incluant solidarité, échanges et coopération en réduisant le circuit de commercialisation,
- Permettre aux producteurs locaux de vivre de leur activité en privilégiant les circuits courts et proposer une gamme de produits locaux diversifiés et complémentaires,
- S'appuyer sur une démarche de développement durable et solidaire,
- Diminuer l'empreinte carbone des produits proposés,
- Créer un lieu d'échanges et de solidarité,
- Lutter contre l'exclusion alimentaire en proposant des tarifs réduits aux personnes en difficultés leur permettant de bénéficier elles aussi de ce nouveau mode de consommation : manger « local », de saison, voire AB.

Présentation résumée

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a mené en 2007 une Analyse des Besoins Sociaux sur le territoire de la Hague qui laisse apparaître des problématiques d'**isolement social** ainsi que des problématiques **nutritionnelles**.

Un questionnaire en direction de la population du territoire fait en juin 2010 a laissé apparaître le vif intérêt de la population pour un **point de vente solidaire favorisant la vente de produits locaux.**

L'accès à des produits frais ainsi que la difficulté pour certaines personnes d'aller vers les associations caritatives ont fait émerger l'idée d'un point de vente ouvert à tous, favorisant la **mixité sociale** et permettant la **non-stigmatisation** du public en difficulté.

C'est ainsi qu'élus, producteurs, membres d'associations et institutionnels, citoyens, ont constitué, au fur et à mesure des réunions animées par le CIAS (depuis janvier 2011), une association chargée de la mise en place du projet (pas seulement un lieu de vente). L'association a été officiellement créée en juin 2012.
Elle mettra en avant produits locaux, des savoir-faire des producteurs, et sera un lieu d'animation et d'échanges :

- Vente de fruits et légumes de saison, produits de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage, etc. ...,
- Animation d'ateliers cuisine (population locale, touristes, personnes en difficultés, ..),
- Participation à des manifestions locales (alimentation, agriculture),
- Mise en place de réunions d'informations, débats, réseaux d'échanges de services et de savoirs.

Implication des producteurs et des acteurs locaux, des travailleurs sociaux (insertion), des associations d'insertion : il constituera une nouvelle économie sociale solidaire.

Résultats

- Renforcement des activités des producteurs locaux,
- Valorisation des produits locaux de saison permettant à terme de diminuer l'empreinte carbone des produits proposés,
- Participation effective à la création d'emploi,
- Accessibilité pour la population locale et touristique à des produits locaux de qualité,
- Création d'un site Internet, de supports de communication, et d'un outil opérationnel de commande en ligne,
- Adoption d'un type de tarification permettant au public en difficulté d'accéder à ces mêmes produits locaux de qualité,
- Création d'un lieu d'échanges et de solidarité par la mise en place d'actions fédératrices, exemples : manifestations, réunions d'informations, débats, différents types d'ateliers cuisine (certains avec la participation d'un chef local), réseaux d'échanges de services et de savoirs.

Points d'intérêts

L'association a initié un mode de gouvernance propre à son fonctionnement depuis même avant sa propre création (statuts spécifiques, constitution de collèges et de groupes de travail liés : producteurs-consommateurs, charte de l'association, plan financier, communication).
Les demandes de subventions ont été déposées en janvier 2013, sur la base d'un budget de fonctionnement et d'investissement établi en fonction des besoins prioritaires. L'attribution des aides validée en avril 2013, l'activité a pu démarrer en juin 2013, au sein d'un local mis à disposition par la commune d'accueil ; les dépenses subventionnées concernant essentiellement l'équipement organisationnel et la communication.

Enseignements

Opération soutenue par le Conseil Régional de Basse-Normandie dans le cadre de sa politique d'aide aux projets d'économie sociale et solidaire : projet ayant un impact sur la vie économique et sociale du territoire de la Hague, mise en avant des producteurs locaux ainsi que de leurs produits, diminution des circuits de distribution pour une économie plus juste.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / organisation :
GAL du Pays du Cotentin
Numéro de téléphone : 02 33 53 57 12
E-mail : leader@cotentin.org

SCIC Eco-Pertica, amélioration du matériel de production permettant de valoriser la filière chanvre

Une dizaine d'acteurs du Perche se sont regroupés en créant la SCIC Eco-Pertica dans le but de structurer la filière éco-construction dans le Perche. Rapidement, l'un des objectifs a été de mettre en place une filière de production d'isolant en chanvre sur le territoire du Perche. Le chanvre est utilisé comme élément d'isolation, à la fois écologique, sain, naturel et performant.

Objectifs visés

L'objectif premier était de gagner en productivité et en sécurité en travaillant dans de bonnes conditions. Afin de pouvoir produire une quantité suffisante de chanvre pour répondre à la demande croissante, il a fallu moderniser et mettre aux normes la chaîne de production pouvant permettre le défibrage du chanvre.

Présentation résumée

Le coût des travaux s'est élevé à 41 200 € HT. Afin de financer le projet, les artisans et agriculteurs réunis au sein de la SCIC Eco-Pertica ont sollicité des financements auprès du Pays du Perche ornais dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat ainsi que de la Communauté de Communes du Perche Sud où se situe le siège social.

Résultats

Elément clé pour la structuration de la filière chanvre, la machine a permis à la SCIC d'augmenter sa production en toute sécurité et de pouvoir assurer dans des délais très courts la livraison du chanvre auprès des artisans locaux qui en font la promotion auprès de leurs clients. La demande est forte car les consommateurs apprécient d'utiliser un isolant écologique fabriqué localement.

Points d'intérêts / Spécificités Leader

Caractère pilote et innovant : développement d'une filière locale en lien avec le développement durable.
Ancrage territorial fort : structuration de la filière sur le Perche.
Partenariat et implication de la population : mise en réseau des acteurs de l'éco-construction en associant à la fois des agriculteurs producteurs de chanvre, des artisans utilisateurs sur leurs chantiers et des consommateurs sensibilisés au développement durable.

Enseignements

Ce projet a fait l'unanimité au niveau régional. Laurent BEAUVAIS, Président de la Région Basse-Normandie, est venu inaugurer lui-même la machine en compagnie de nombreux élus locaux.

MOTS-CLÉS :
Éco-construction / environnement / artisanat local

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne (61)
PAYS : France
GAL : Pays du Perche ornais

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **41 200 € HT**
- Fonds européens en % du total : **32,63 %**
- Autres sources de financement :
OCM Pays Perche : **10 000 €**
CDC Perche Sud : **1 000 €**

PROGRAMME/AXE /MESURE :
FEADER /Axe 4 LEADER / Mesure 312 « Aide aux micro-entreprises »

DATES DU PROJET
Date de début : Octobre 2011
Date de fin : Juin 2012

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
Pays du Perche ornais
Numéro de téléphone : 02 22 85 80 80
E-mail :
leaderplus.grandperche@wanadoo.fr

Création d'un Télécentre à Vimoutiers

PAPAO
Pays d'Argentan
Pays d'Auge Ornais

La Communauté de communes du Pays du Camembert souhaitait créer un Télécentre pour s'impliquer dans l'accueil de télétravailleurs habitant en milieu rural, et d'acteurs économiques locaux ayant besoin d'un cadre de travail spécifique.

Objectifs visés

Le Télécentre doit permettre d'accueillir des travailleurs à distance, dans un cadre techniquement avancé : conditions de travail, de technique, et de débit Internet de qualité. Ce projet participe au développement de nouveaux services à la population, et à l'attractivité du territoire.

Présentation résumée

Le Télécentre est un lieu de travail, accessible directement depuis l'extérieur, 24h/24h grâce à un système de badges ou de codes d'accès. Il comporte des espaces de travail, des bureaux individuels, un espace de réunion et de visioconférence et un espace accueil et multi-services (copieur, fax, imprimante en réseau, espace détente).

Résultats

Le Télécentre a ouvert en mai 2013 et compte aujourd'hui de plusieurs professionnels télétravailleurs qui y louent des locaux. Ce projet contribue à l'amélioration de l'image et de l'attractivité du territoire, notamment vers le tissu économique.

Points d'intérêts

C'est une opération innovante pour le territoire de la Communauté de communes du Pays du Camembert, qui s'intègre dans l'objectif du Conseil Général de développement numérique des territoires. Ce projet s'inscrit également dans un réseau partenarial initié par le Conseil Général. Il a aussi été inscrit dans le volet territorial du Contrat de projet État-Région, dans la stratégie du Pays et dans la stratégie LEADER (qui vise à améliorer la qualité et l'attractivité du territoire).

Enseignements

Le Télécentre doit maintenant se faire connaître pour devenir une réussite locale, avec le point fort d'appartenir au réseau de Télécentres, initié par le Conseil Général de l'Orne.

MOTS-CLÉS :
Éco-construction / environnement / artisanat local

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne (61)
PAYS : France
GAL : PAPAO

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Communauté de Communes du Pays du Camembert

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **182 478,20 € HT**
- Fonds européens en % du total : **60 000,00 €** soit **32,88 %**
- Autres sources de financement : Région, Département, CDC

PROGRAMME/AXE /MESURE :
FEADER /Axe 4 LEADER / Mesure 321 « Services de base pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET
Date de début : Avril 2012
Date de fin : Mai 2013

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
GAL PAPAO
Numéro de téléphone : 02 33 36 85 83
E-mail : papao@papao.fr

Aménagement Touristique Aire du Pays d'Argentan A88

PAPAO
Pays d'Argentan
Pays d'Auge Ornais

Le territoire du PAPAO a vu la construction de l'autoroute A88, avec une aire de services à Argentan. Le PAPAO a souhaité promouvoir les territoires proches du diffuseur autoroutier. Sur le plan touristique, les autoroutes peuvent être de nouveaux moyens de découverte et d'accès aux territoires ruraux. A ce titre, les aires de services sont des lieux importants pour implanter une communication destinée à valoriser les territoires traversés.

MOTS-CLÉS :
Aménagement touristique, promotion du territoire

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne
PAYS : France
GAL : PAPAO

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Gal Papao

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **27 855,80 €**
- Fonds européens en % du total : **40 %**
- Autres sources de financement: Région, Département, PAPAO

PROGRAMME / LEADER AXE :
Leader / Axe 4 / Mesure : 313 « Promotion des activités touristiques »

DATES DU PROJET :
Date de début : Mai 2011
Date de fin : Mars 2012

Objectifs visés

L'aménagement touristique de l'aire du Pays d'Argentan sur l'A88 est une action de promotion et d'identification du territoire vers la population locale et extérieure, qui vise à promouvoir le Pays traversé et ses richesses, dans le but d'améliorer sa notoriété et son identité, et générer des visites futures.

Présentation résumée

Des panneaux (traduits en anglais) et un écran tactile sont installés sur les lieux de passage de la station.
A l'intérieur, un écran tactile permet de faire défiler des infos et des photos du territoire ou d'accéder à des sites de réservation d'hébergements ou au calendrier des manifestations locales. A l'extérieur, 8 panneaux thématiques présentent les richesses locales : gastronomie, Bataille de Normandie, Argentan, sites célèbres, Haras du Pin, ...

Résultats

L'aménagement touristique de l'aire du Pays d'Argentan sur l'A88 a été inauguré en mars 2012. Ce projet contribue à l'amélioration de l'image et de l'attractivité du territoire, notamment à destination des touristes qui accèdent directement à des informations qui leurs sont destinées ; mais aussi à la population locale en leur donnant une image positive de leur territoire.

Points d'intérêts

C'est une opération innovante pour le territoire du PAPAO, liée à l'arrivée d'une autoroute, qui s'intègre dans la stratégie LEADER du Pays (qualité et l'attractivité du territoire).

Enseignements

L'intérêt du projet est qu'il a été créé avec différentes Communautés de communes proches de l'autoroute (pour atteindre un niveau minimum et suffisant d'informations et de richesses à valoriser), et qu'il ne nécessite pas de frais de fonctionnement.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
GAL PAPAO
Numéro de téléphone : 02 33 36 85 83
E-mail : papao@papao.f

Maison domotisée d'application pédagogique à Alençon

Le vieillissement de la population entraine des conséquences importantes sur la prise en charge des personnes âgées. Cela est encore plus vrai sur les territoires ruraux où l'éloignement et l'isolement rendent cette prise en charge plus compliquée. De nombreuses personnes âgées souhaitent, malgré le handicap qui accompagne le vieillissement, pouvoir continuer à vivre à domicile. Les professionnels de santé et aides à domicile ne sont pas assez nombreux pour satisfaire toutes les demandes. Le manque de moyens des services de santé favorise les soins en dehors des hôpitaux. Le développement technologique via le développement de la domotique offre des perspectives intéressantes dans ce domaine pour favoriser le maintien à domicile de ces personnes fragiles.

Objectifs visés

L'objectif de la MDAP est d'accompagner la diffusion de l'innovation dans les services à la personne, au domicile comme en structures collectives, en préparant tous les métiers impactés par ces évolutions (intervenants à domicile, les encadrants,...) par la formation initiale et continue.

La MDAP est un outil pédagogique d'accompagnement et de diffusion.

Présentation résumée

La maison domotisée d'application pédagogique, projet expérimental, fédérateur et multi partenarial.

Le projet porté par l'IRSAP (Institut Régional des Services à la Personne) en partenariat avec de nombreux acteurs publics et privés du territoire du Pays d'Alençon bénéficie du soutien financier de nombreux partenaires, publics et privés : L'Union européenne, l'État, la Région, le Département, la CCI

MOTS-CLÉS :
Service à la personne / Santé / Personnes âgées / Innovation / maintien à domicile / domotique

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Orne (61)
PAYS : France
GAL : Pays d'Alençon

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Personnes âgées et dépendantes du Pays d'Alençon et ses alentours

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **733 985 € TTC**
- Fonds européens en % du total : **77 000 € (10 %)**
- Etat (PER) : **154 000 €**
- CR BN : **190 000 €**
- CG 61 : **90 000 €**
- CCI : **15 000 €**
- Partenaires privés (dons et apports en nature)

PROGRAMME/AXE /MESURE :
FEADER / LEADER / Mesure 413-321 « Services pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET
Date de début : Début 2012
Date de fin : Fin 2012

d'Alençon, des associations et des entreprises. Ce projet bénéficie en effet d'une aide du programme Leader du pays d'Alençon dont la priorité ciblée est « Des services innovants au cœur d'une stratégie de recomposition territoriale».

La Maison Domotisée d'Application Pédagogique est un équipement constitué d'une maison individuelle d'environ 120 m² répondant aux normes BBC équipée des dernières technologies permettant le confort et le maintien à domicile d'une famille, de personnes âgées, de personnes handicapées...(produits permettant de détecter une chute, de joindre à distance un professionnel de santé, de déclencher une alerte d'intervention...) à laquelle est adossé un amphithéâtre d'une centaine de places équipé d'une plateforme de réception et de pilotage à distance.

Ces nouvelles technologies modifient les métiers des services à la personne, du secteur sanitaire et social. Les professionnels de la santé, les aides à domicile, les familles et les intéressés intègrent le fonctionnement de ces nouveaux équipements qui modifieront les pratiques de chacun. Treize organismes de formation du territoire utiliseront cette maison domotisée pour former leur personnel.

Des portes ouvertes, des réunions d'information, des séminaires pour les professionnels du bâtiment, des services à la personne, les particuliers... sont également mis en place.

Résultats

Alençon bénéficie déjà d'une certaine reconnaissance dans le domaine de la formation. Il s'agit de coupler cela, par le biais du programme Leader et du projet de maison domotisée, aux aspects innovants et d'avenir que représentent les services à la personne. Ce type de projet semble essentiel face aux difficultés financières à venir pour les services de santé liés au vieillissement de la population.

Il s'agit de créer à l'échelle du pays d'Alençon une dynamique de projets innovants dans le domaine des services à la personne avec les industriels, les laboratoires de recherches mais également avec l'ensemble des acteurs des secteurs des services à la personne, du sanitaire et social dans le but de créer une filière Services à la personne dans l'ouest.

Points d'intérêts

Le projet de maison domotisée est original sous plusieurs aspects : il entre dans le cadre d'un Pôle d'Excellence Rurale labellisé en février 2011. Il favorise l'action et l'innovation en territoire rural sur une thématique « le maintien à domicile » essentielle dans les années à venir. Il encourage une dynamique déjà enclenchée sur le pays d'Alençon dans le domaine de la formation et des services à la personne. Le projet de MDAP a permis la création d'une association TECH SAP Ouest dont l'objet est de promouvoir les services à la personne dans le grand ouest et de développer les projets collaboratifs entre les acteurs publics et privés du secteur pour développer une filière SAP.

Au-delà de l'aspect expérimental du projet, des réflexions devraient être enclenchées sur l'utilisation de ces nouvelles technologies, de l'éthique et du respect de la vie privée.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / organisation :
GAL Pays d'Alençon
Numéro de téléphone : 02 33 81 20 55
E-mail : contact@paysdalencon.fr

MOTS-CLÉS :
Energie, Agriculture, Innovation

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays de Coutances

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Agriculteur

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **52 954 €**
- Fonds européens en % du total : **21 %**

PROGRAMME / LEADER AXE :
Mesure 121C : développer les démarches d'intégration des performances environnementales dans les pratiques

DATES DU PROJET :
Date de début : Juillet 2010
Date de fin : Juin 2012

Economies d'énergie et énergie renouvelable dans un bâtiment d'élevage de lapins

Pays de Coutances

Producteur de lapins, Monsieur Deshayes construit un bâtiment d'élevage innovant pour augmenter la capacité de production, qui a la particularité d'être à la fois économe en énergie et de favoriser le bien-être des animaux.

Présentation résumée

La conception innovante (fruit de 27 années d'expérience dans l'élevage de lapins) permet une économie importante en énergie : l'air de ventilation traverse en premier lieu les sous-sols creux où sont accumulées les déjections (jusqu'à 60°C au cœur de la fosse). Ce procédé a pour double effet de réduire la vitesse de circulation de l'air (moins de courants d'air) et de le réchauffer. Les maladies respiratoires s'en trouveront diminuées et du même coup les interventions médicamenteuses nettement réduites, voire supprimées.
Par ailleurs, l'éleveur investit dans des cages plus spacieuses qui augmentent le confort des animaux.
A priori, ce type de conception de bâtiment d'élevage n'existe pas en France et est donc totalement innovant. L'éleveur coopère avec les services techniques des groupements de producteurs en partageant tous ses résultats d'enregistrement de température.

Ce projet est complémentaire à un projet d'aménagement d'un atelier de transformation (non intégré au dossier Leader mais bénéficiant de fonds Conseil régional) permettant à l'éleveur d'abattre et conditionner ses lapins sur place pour faire de la vente directe.

Résultats

partenariat :
- partage avec les techniciens et autres éleveurs de lapins des données techniques de ce nouveau bâtiment

caractère pilote :
- nouvelles méthodes combinant ressources naturelles et potentiel du territoire
- combinaison entre secteurs de l'économie traditionnellement séparés = agriculture et économies d'énergie

priorité de l'UE :
- potentiel des zones rurales : permettre l'augmentation de la production localement, favoriser le maintien des exploitations agricoles locales et de la production de produits de qualité
- développement durable : économies d'énergie, santé des animaux, diminuer l'utilisation des médicaments

projet de territoire :
- s'inscrit dans le projet de territoire car soutient la filière agricole locale, et favorise indirectement les contacts transversaux agriculture / population locale

innovation :
- opération complètement nouvelle, n'existe pas en France

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure :
GAL Pays de Coutances
Numéro de téléphone : 02 33 76 79 66
E-mail : leader@paysdecoutances.fr

Envie d'Agir sur le Pays de la Baie

Cette opération fait suite à la réalisation du colloque intitulé : « croissance verte : une nouvelle économie ? » où des professionnels du tourisme s'étaient interrogés sur « comment intégrer la démarche de développement durable à l'offre touristique du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel ? » qu'il s'agisse de l'hôtellerie, de la restauration, d'une démarche territoriale impulsée par une collectivité à la recherche d'une création ou du confortement d'une destination touristique.

Objectifs visés

Dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial du Syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, un partenariat a été engagé avec la CCI Centre et Sud Manche afin de promouvoir un tourisme responsable tourné vers l'excellence. Concrètement, les enjeux sont :

- d'agir avec les entreprises en les sensibilisant au management environnemental et en les associant aux enjeux du développement durable, par la réalisation de pré-diagnostics environnement ;
- d'agir pour le climat en mettant l'accent sur des actions visant à créer une dynamique de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La spécificité de cette opération ciblée réside dans la volonté d'une part, de sensibiliser et d'accompagner les petites et moyennes entreprises du tourisme sur le périmètre du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel ; et d'autre part de faire émerger des actions collectives spécifiques.

MOTS-CLÉS :
Développement durable / excellence environnementale / partenariat

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Entreprises du tourisme

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **68 168 €**
- Fonds européens en % du total : **55 %**
- Autres sources de financement : ADEME / CCI

PROGRAMME/AXE /MESURE :
Axe 3 / mesure 341 B : acquisition des compétences et animation en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie locale de développement hors filière forêt-bois

DATES DU PROJET
Date de début : Décembre 2011
Date de fin : Décembre 2012

Présentation résumée

Un partenariat entre la CCI Centre et du Sud Manche et le Syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, avec l'appui de l'ADEME, a permis de mettre en place un certain nombre d'actions :

- Sensibiliser les professionnels aux pré-diagnostics environnement ; élargir le nombre de structures ayant accès au management environnemental et intégrer de nouveaux professionnels dans une démarche de développement durable ;
- Accompagner les entreprises vers une meilleure efficacité environnementale et favoriser le passage à l'action ;
- Favoriser la reconnaissance environnementale en priorisant l'excellence et amener les entreprises du tourisme vers l'obtention d'un label environnemental ;
- Proposer aux hébergements touristiques des études thermographiques identifiant les défauts d'isolation et d'étanchéité à l'air des bâtiments et incluant des préconisations en matière d'amélioration de la performance énergétique et apportant des réponses concrètes ;
- Réaliser un « Kit éco-mobilité », pour permettre aux hébergeurs de mieux appréhender l'offre de transport du territoire et de renseigner leur clientèle sur les possibilités d'accès aux sites touristiques sans voiture ;
- Valoriser une restauration éco-responsable de qualité et de proximité avec les « Menus Envie d'Agir » à faibles émissions de gaz à effet de serre proposés par les restaurateurs locaux.

Résultats

Bilan de l'opération en quelques chiffres :

- 11 thermographies réalisées sur des hôtels ;
- 30 kits éco-mobilité distribués ;
- 20 restaurateurs et 2 établissements d'enseignement hôtelier participent aux « Menus Envie d'Agir » ;
- 19 établissements accompagnés individuellement suite à la réalisation de pré-diagnostics environnement.

Les points clés :

- Rôle primordial du partenariat engagé entre la CCI Centre et Sud Manche et le Syndicat mixte du Pays pour approcher et sensibiliser la cible TPE et PME du tourisme ;
- Caractère exemplaire et reconductible des actions conduites ;
- Importance des relais pour mobiliser au plus près les entreprises ;
- Le passage à l'action avec la réalisation d'investissements pour améliorer les performances énergétiques est long et relativement difficile, il nécessite un important travail de sensibilisation et d'accompagnement ;
- Retours très positifs de professionnels, en attente d'un accompagnement individualisé pour se préparer aux nouveaux besoins des clients.

Points d'intérêts

Il s'agit de la continuité d'une opération initiée, l'année précédente, par la chambre de commerce sur un périmètre restreint dans le but de promouvoir une économie touristique durable et éco-responsable. L'opération a donc été retravaillée avec de nouveaux acteurs, à l'échelle d'un territoire plus vaste et plus pertinent dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel (partenariat niveau 3). Les bénéficiaires (professionnels du tourisme) sont largement impliqués dans la démarche puisque leur participation est nécessaire à la réussite de l'opération. Les publics cibles (touristes) dont l'enquête AFNOR de décembre 2011 a démontré qu'ils étaient nombreux à vouloir voyager responsable. Ils ont montré beaucoup d'intérêt pour les actions mises en œuvre et notamment pour le kit mobilité qui leur permet de se déplacer sur le territoire sans prendre la voiture (implication niveau 4).

Enseignements

Points forts :

- Partenariat collectivité / chambre consulaire. Complémentarité des actions conduites par les consulaires et les collectivités locales ; préservation de cette relation de proximité indispensable au territoire ;
- Réponse à une demande de plus en plus forte de la part de la clientèle touristique d'un engagement éco-responsable des hébergeurs (50 % des particuliers prennent en compte la certification dans leur choix d'un hébergement touristique – Enquête AFNOR – décembre 2011) ;
- L'implication des professionnels du tourisme du territoire pour les actions mises en place dans le cadre de cette opération ;
- L'accompagnement des entreprises vers une logique de tourisme durable, responsable tournée vers l'excellence qui respecte, préserve et met en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales du territoire.

Points faibles :

- Difficulté de passer du diagnostic à la réalisation des investissements ;
- La capacité à mobiliser des fonds pour la réalisation de ces investissements.

Facteurs déterminants de sa réussite :

- Un projet de territoire qui nécessite un engagement de tous les partenaires : l'accompagnement des entreprises du territoire via CCI, les compétences techniques du Syndicat mixte via le Plan Climat ;
- Le caractère exemplaire de l'action ;
- S'appuyer sur les réseaux existants ;
- Une communication pour rendre visible les actions, valoriser les engagements des professionnels et maintenir la dynamique.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel
Numéro de téléphone : 02 33 79 40 30
E-mail :
contact@pays-baie-mont-saint-michel.fr

« Conseil en maîtrise de l'énergie à destination des entreprises industrielles du Pays d'Auge »

Les prix des combustibles fossiles ont crû de 3 % par an en euros constants depuis 1995. Il est envisageable de voir cette tendance se prolonger jusqu'en 2020 et d'observer une croissance exponentielle au-delà de cette date (source : ADEME).

La thématique « Maîtrise de l'Énergie » LEADER 2007-2013 constitue une priorité pour Pays d'Auge Expansion et la CCI du Pays d'Auge. Dans cette perspective, une action collective à destination des entreprises industrielles en faveur du bilan énergétique et de la réduction des GES a été menée sur le territoire du Pays d'Auge.

MOTS-CLÉS :
Pays d'Auge / Industrie / Energie / CCI

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Calvados (14)
PAYS : France
GAL : Pays d'Auge

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Entreprises industrielles

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **45 227,54 €**
- Fonds européens en % du total : **24 875,14 €**
- Autres sources de financement : ADEME-REGION, **13 568 €**

PROGRAMME/AXE /MESURE :
Programme LEADER / axe 3 / mesure 331

DATES DU PROJET
Date de début : Janvier 2013
Date de fin : Avril 2014

Objectifs visés

Cette action « Bilan Énergie » consiste à réaliser des diagnostics de premier niveau sur la gestion de l'énergie dans les entreprises industrielles du Pays d'Auge. Au terme de ce diagnostic, un rapport est rendu à l'entreprise. Il restitue une analyse des consommations et propose un plan d'actions pour maîtriser ou réduire les dépenses énergétiques.
Cible : entreprises industrielles ressortissantes de la C.C.I. Pays d'Auge (manufactures, Logistique, Commerce de gros, Bâtiment).

Pour sensibiliser les entreprises industrielles sur la nécessité d'améliorer leurs performances énergétiques et pour obtenir des gains de compétitivité, un conseiller industrie de la CCI Pays d'Auge, formé pour cette action, a été amené à prospecter les entreprises. Un audit leur a été proposé gratuitement, afin de leur délivrer des premières pistes de travail pour mettre en œuvre une maîtrise de leurs consommations énergétiques.
L'action menée auprès des entreprises se déroule en trois étapes :

- Sensibiliser les entreprises du territoire aux problématiques énergétiques (réunions, entretiens individuels, évènementiel)
- Audit des dépenses énergétiques
- Conseil et préconisations

Résultats

A l'issue de cette action collective, 20 interventions ont pu être réalisées en 2013 et 2014. Suite à ces audits, certaines entreprises ont mis en place des actions leur permettant de réduire leurs dépenses énergétiques (destratificateurs, isolation, calorifugeage des tuyaux, bonne conduite et préconisation aux employés...). L'audit a parfois permis de constater des problèmes simples non-identifiés jusqu'alors (fuite d'eau, contrat d'électricité inadapté). Les entreprises ont ainsi pu bénéficier de premières pistes de travail pour mettre en œuvre une maîtrise de leurs consommations.

En 2013, le « Bilan énergie » a permis à une entreprise du Pays d'Auge de réduire sa facture d'électricité de plus de 25 %.

Points d'intérêts

Cette opération constitue une approche innovante sur le territoire du Pays d'Auge. Elle a été rendue possible grâce à un partenariat structuré entre Pays d'Auge Expansion, la CCI et son réseau d'entreprises. Les acteurs se sentent totalement concernés par cette démarche économique et environnementale.

Enseignements

L'action ayant rencontré un certain succès, il a été décidé de la prolonger sur l'année 2014-2015 et de l'étendre également à destination des commerces et services.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Personne à contacter :
Nom du contact : Élodie MARC
Structure :
Pays d'Auge Expansion
Numéro de téléphone : 02 31 61 55 83
E-mail : elodie.marc@pays-auge.fr

Construction d'une unité de méthanisation à la ferme

La réflexion du GAEC de la Jumellerie, pour la mise en place de ce projet, a débuté fin 2010, lors d'un voyage d'études sur la méthanisation, organisé par le Pays du Bessin au Virois et la Chambre d'Agriculture du Calvados, dans les Ardennes. Le projet a été conforté suite à l'arrêté du 19 mai 2011, fixant de nouvelles conditions d'achat de l'électricité produite par les installations qui valorisent le biogaz. Il se place dans le contexte du paquet européen énergie climat des « 3*20 », dans lequel la France s'est engagée à porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans sa consommation finale d'énergie d'ici 2020. L'exploitation a une surface agricole utile de près de 240 ha, avec environ un tiers en prairie, un tiers en maïs et un tiers en céréales. La ferme produit du lait (200 vaches laitières et leur suite), de la viande bovine (100 taurillons), du maïs et des céréales. Le GAEC emploie l'équivalent de 2 ETP.

Terrassement des 2 fosses : stockage et digesteur

Objectifs visés

- Production d'électricité et de chaleur renouvelable.
- Utilisation de la chaleur pour les bâtiments d'élevage, pour les trois maisons autour et pour un séchoir à grain, activité supplémentaire de l'exploitation rendue possible grâce à ce projet.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Amélioration de la valorisation agronomique des effluents d'élevage et réduction des intrants de type engrais minéraux.
- Réduction des nuisances olfactives (amélioration des relations de voisinage).
- Augmentation des capacités de stockage des effluents d'élevage : le stockage d'effluents du GAEC ne permet actuellement pas un stockage satisfaisant. La mise en place de la méthanisation permet de corriger cette problématique, et d'allonger la durée de stockage des effluents.

MOTS-CLÉS :
Agriculture / Diversification / Méthanisation / Énergie renouvelable

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Calvados (14)
PAYS : France
GAL : Pays du Bessin au Virois

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
GAEC de La Jumellerie

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **1 173 913 €**
- Fonds européens en % du total : **5,21 %**
- Autres sources de financement : ADEME / Conseil Général du Calvados

PROGRAMME/AXE /MESURE :
LEADER / Axe 3 / mesure 311 « Diversification vers des activités non agricoles »

DATES DU PROJET
Date de début : Décembre 2012
Date de fin : Décembre 2014

Présentation résumée

Le projet prévoit la construction d'une unité de méthanisation à la ferme. Le biogaz produit à partir d'effluents d'élevage (4 380 T de fumier mou + 1 367 T de fumier de bovin compact + 1 095 T d'eaux vertes et blanches), de cultures intermédiaires (1 320 T), des déchets de céréales (400 T) et des tontes de pelouses des collectivités locales et des voisins (100 T) sera valorisé en cogénération. L'électricité produite sera revendue à EDF et envoyée sur le réseau ERDF, la chaleur alimentera les bâtiments d'élevage et trois maisons, dont celle des exploitants. Elle permettra également de développer une activité complémentaire de séchage de grains. A l'avenir, un réseau de chaleur supplémentaire pourrait être développé pour les maisons du voisinage.

Local intermédiaire

Résultats

Avec ce projet, le GAEC participera à l'effort contre le changement climatique et renforcera la viabilité de l'exploitation, notamment en augmentant son autonomie vis-à-vis des intrants, de manière à ce qu'elle soit moins vulnérable aux variations du marché (coût de l'azote et prix de l'énergie).

Points d'intérêts / Spécificités Leader

- *Diversification de l'activité agricole* : création d'une unité de méthanisation à la ferme et donc développement d'une nouvelle activité de production d'énergie renouvelable.
- *Caractère innovant* : premier projet de méthanisation à la ferme sur le Bessin et le Pré-Bocage. Son intérêt réside dans l'indépendance vis-à-vis des déchets agro-industriels : l'unité de méthanisation fonctionnera en autonomie avec les co-produits de la ferme.
- *Ancrage territorial* : avec ce projet, l'exploitation du GAEC de la Jumellerie participerait à la réalisation des objectifs du Plan climat énergie territorial du Pays, avec le développement de l'autonomie de la ferme et la production d'énergie renouvelable à partir de ressources locales. Localement, le projet permettrait de traiter les déchets verts des collectivités des alentours.

Intérieur du digesteur

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
Pays du Bessin au Virois
Numéro de téléphone : 02 31 67 57 01
E-mail :
leader@bessin-virois.fr

Valorisation écologique, pédagogique et éco touristique du site du barrage du Gast

L'écosystème original du plan d'eau du barrage-réservoir du Gast et ses abords constituent une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Le Bocage jouit d'un environnement privilégié qui participe à l'identité rurale du territoire mais qui est peu mis en valeur.

MOTS-CLÉS :
Écologie / Tourisme / Pédagogie

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Calvados (14)
PAYS : France
GAL : Pays du Bessin au Virois

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Population locale / Tourisme

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **178 407 €**
- Fonds européens en % du total : **33 %**
- Autres sources de financement : Agence de l'eau / Communauté de communes (Intercom Séverine) / Commune du Gast / Autofinancement

PROGRAMME/AXE /MESURE :
Axe 3 / mesure 341 B : acquisition et animation des compétences en vue de l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie locale de développement hors filière bois

DATES DU PROJET
Date de début : Mars 2010
Date de fin : En cours

Objectifs visés

Le projet a pour objectif dans un premier temps d'inventorier, décrire et évaluer les écosystèmes en place pour mieux comprendre leur fonctionnement puis dans un second temps d'aménager a minima le lieu pour en permettre un usage pédagogique et éco touristique.

Présentation résumée

La particularité de ce projet repose sur l'utilisation de ce site comme support d'animation pédagogique et de connaissance des milieux : plusieurs associations œuvrant dans les domaines de l'eau, de la protection de l'environnement, et de la valorisation de la ruralité sont disposées à en assurer l'animation, soit en appui au monde éducatif, soit dans des actions destinées à un « petit public » curieux de découvrir ces espaces protégés et de s'initier aux bonnes pratiques environnementales.

Résultats

Le projet a permis notamment la réalisation d'un sentier d'interprétation, l'aménagement d'un observatoire ornithologique et d'un espace d'accueil.
Ce projet permet de préserver et valoriser la richesse naturelle du Bocage non perçue par la population locale et contribue à renforcer le potentiel touristique de découverte des espaces naturels insuffisamment exploité dans l'arrière Pays.

Points d'intérêts

Cette action permet de fédérer acteurs publics et acteurs du monde associatif autour d'une opération intégrée au niveau communal et prenant en compte des facteurs environnementaux, pédagogiques et économiques.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
Pays du Bessin au Virois
Numéro de téléphone : 02 31 67 57 01
E-mail :
leader@bessin-virois.fr

Réhabilitation d'une maison en éco-gîte accessible aux personnes handicapées

Installés à Landelles-et-Coupigny, Janine et Denis LELOUVIER s'occupent de l'élevage de vaches laitières de race Normande et de bœufs nourris à l'herbe. De plus, ils ont à peu près 20 T de pommes/an qui sont vendues afin d'être transformées en pommeau AOC. Ils ont souhaité diversifier leur activité agricole en réhabilitant une ancienne maison en éco-gîte accessible aux quatre types de handicap : moteur, visuel, auditif et mental.

Objectifs visés

- Diversifier l'activité agricole par la création d'un hébergement touristique.
- Favoriser la découverte du métier d'agriculteur et les échanges entre le monde agricole et non-agricole.
- Restaurer le patrimoine bâti ancien.
- Dynamiser un territoire rural.
- Développer l'offre touristique de qualité.

Présentation résumée

Le projet est porté par Janine LELOUVIER, en qualité de conjointe d'un exploitant agricole.
Le gîte a été créé à partir de la rénovation d'une maison ancienne construite en 1686, comprenant à l'époque une partie habitable et une partie grange. Il a une capacité d'accueil de 6 personnes.

MOTS-CLÉS :
Agriculture / Diversification / Éco-gîte / Tourisme et handicap

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Calvados (14)
PAYS : France
GAL : Pays du Bessin au Virois

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Janine LELOUVIER
conjointe d'un exploitant agricole

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **183 504 €**
- Fonds européens en % du total : **21,58 %**
- Autres sources de financement : Département du Calvados / Région Basse-Normandie

PROGRAMME/AXE /MESURE :
LEADER / mesure 311 : diversification vers des activités non agricoles

DATES DU PROJET
Date de début : Octobre 2012
Date de fin : Juillet 2013

La maison a été rénovée en utilisant des matériaux écologiques, sains et naturels (enduits terre, chaux, sable, paillette de lin, poils de veau), tout en gardant l'architecture du bâti ancien.
Des équipements économes en eau et énergie ont été installés : le chauffage est assuré par un poêle à granulés et l'eau chaude par un chauffe-eau thermodynamique. Par ailleurs, l'eau du puits est utilisée pour les chasses d'eau et l'arrosage du jardin. Un composteur est aussi mis à disposition des touristes.
De même, l'environnement extérieur, avec une vue dégagée sur le Bocage, contribue à cette ambiance saine et naturelle. La maison est située à proximité de l'exploitation agricole. Devant le gîte, il y a un paysage typique du Bocage : des champs d'herbe, des haies et quelques pommiers sous lesquels pâturent les vaches.

Résultats

Le projet a permis la diversification de l'activité agricole de Janine LELOUVIER par la création d'un hébergement touristique écologique et accessible aux personnes handicapées, la dynamisation d'un territoire rural et le développement de l'offre touristique. La rénovation a tenu compte de l'architecture et des matériaux du bâti ancien. Pour cela, les propriétaires ont opté pour les éco-matériaux : enduits terre, chaux, sable, paillettes de lin, poils de veau, laine de verre recyclé Pure-one pour l'isolation, des tomettes en terre cuite posées sur une dalle de billes de schiste et béton de chaux, de l'ardoise naturelle pour la toiture.
Le gîte a obtenu le label « Gîtes de France » (4 épis) et est en cours d'agrément pour le label « Tourisme et Handicap ».

Points d'intérêts

- Diversification de l'activité agricole et création de liens entre le monde agricole et non-agricole : en tant qu'adhérents « Bienvenue à la ferme », Janine et Denis accueilleront les touristes sur l'exploitation pour leur faire découvrir le métier d'agriculteur. Des journées de formations et portes ouvertes seront également organisées, en partenariat avec Gîtes de France, afin de leur apprendre comment construire et vivre en harmonie avec la nature.
- Développement de l'offre touristique : création d'un hébergement touristique.
- Accessibilité aux quatre types de handicap : moteur, visuel, auditif et mental.
- Prise en compte des démarches environnementales et énergétiques : installation d'équipements économes en eau et en énergie, utilisation des éco-matériaux.
- Caractère innovant : premier éco-gîte accessible aux quatre types de handicap du territoire du Pays du Bessin au Virois et du Calvados.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Personne à contacter :
Nom du contact : Janine LELOUVIER
Langues du contact : Français/Anglais
Numéro de téléphone : 02 31 67 58 20
E-mail :
lelouvier.gite@yahoo.com

Implantation d'un Relais culturel régional

Le Pays de la Baie (18 communautés de communes, 184 communes, 140 000 habitants), outre son passé et son patrimoine, est riche de nombreux artistes qui viennent y créer, s'y ressourcer. Il est également riche de nombreuses infrastructures et équipements propres à y accueillir une vie culturelle (nombreuses salles équipées, festivals, lieux d'accueils de plasticiens, sites remarquables).
La relation entre les deux se fait assez peu ; elle reste le plus souvent confinée dans des sphères soit didactiques (dispositifs spécifiques à destination des écoles, des hôpitaux, des centres de loisirs, des maisons de retraites...), soit spécifiques (les aficionados de telle ou telle démarche artistique, quelques festivals). Sortir de ce dilemme, c'est proposer au Pays un vrai projet culturel de proximité, ambitieux et adapté à sa configuration. Ce projet devra intégrer les conclusions du SCOT mais aussi les priorités du Pays en termes de projet de développement (équilibre entre le littoral et l'arrière pays) et de publics-cibles (les jeunes, les nouveaux arrivants).

Objectifs visés

Au-delà de son ancrage territorial, ce Relais se veut intégré et complémentaire au réseau des relais culturels régionaux labellisés (6 en Basse-Normandie). Il privilégiera de ce fait, mais aussi du fait du cœur de métier de Musique Expérience, la musique sous toutes ses formes, plus particulièrement lorsque l'artiste musicien souhaitera faire évoluer son concept artistique. Ainsi, une attention particulière sera apportée aux artistes associant à leur travail un artiste d'une autre compétence artistique (théâtre, danse, arts du cirque, arts visuels, multimédia), ou d'un autre pays du monde, et plus particulièrement d'Europe de l'Est.
Les artistes locaux seront accueillis en priorité dans ce dispositif.

Le Relais culturel du Pays n'accueillera pas, en tant qu'artistes en résidence, les groupes de mineurs, les musiciens amateurs, les artistes en recherche d'une salle de répétition ou d'un studio d'enregistrement. Ceux-ci pourront le cas échéant être accueillis hors dispositif, et mis en relation avec d'autres structures partenaires.

Il s'agit donc de construire un projet artistique de territoire, fondamentalement inscrit sur le triptyque :

- des artistes citoyens
- des publics acteurs
- un territoire impliqué

Présentation résumée

Le Relais Culturel est un lieu de création, de recherche, d'expérimentation et d'accompagnement des artistes professionnels.
Un lieu de rencontre entre artistes de différentes disciplines et de divers pays du monde. Un lieu de rencontre entre les artistes et les habitants. Un outil pour faire de l'action culturelle un levier du développement territorial, en étroite collaboration avec les élus, les responsables associatifs, les travailleurs sociaux, les chefs d'entreprises, les institutions, les acteurs du tourisme.

Un centre ressource pour la professionnalisation des artistes (documentation, mise en relation, accompagnement

MOTS-CLÉS :
Culture / Création / Rencontre

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays de la Baie du Mont Saint-Michel

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Association

COÛT DU PROJET :
- Montant total : **135 962 €**
- Fonds européens en % du total : **33 %**
- Autres sources de financement : Conseil Régional / Conseil Général / Mécénat

PROGRAMME/AXE /MESURE :
LEADER / Axe 4 / mesure 321 « Services de base pour l'économie et la population rurale »

DATES DU PROJET
Date de début : Janvier 2011
Date de fin : Décembre 2013

administratif et juridique, mise à disposition de matériels, formations).

Une structure intégrée/partenaire des autres Relais Culturels régionaux et des structures culturelles régionales, départementales et locales.

Les résidences ont lieu soit sur Ducey (pôle culturel), soit dans les écoles de musique conventionnées par le département de la Manche, soit sur le Pays de la Baie ; les lieux de résidence devront proposer un hébergement aux artistes accueillis en contrepartie de leur implication sur le territoire (rencontres avec la population). Ils seront choisis en fonction des contraintes du projet artistique (locaux, équipements, techniciens).

Le calendrier de chaque résidence sera le plus souvent discontinu pour s'adapter au mieux au projet et aux contraintes des artistes comme des lieux.

Sauf exception, les résidences sont programmées en journée ; l'accueil en week-end et vacances scolaires est possible.

Les artistes s'engagent à respecter les règles spécifiques du lieu qui les accueille.

Conformément au projet du Relais Culturel, l'artiste accueilli s'engage à rencontrer diverses catégories de la population locale en fonction de son projet artistique (répétitions publiques, échanges sur le métier d'artiste, encouragement à la créativité, démonstrations...).

Il pourra lui être proposé de participer à des spectacles vivants, seul ou avec d'autres artistes, ainsi qu'à des évènements fédérateurs (label, festival des nouveaux talents, semaines artistiques de villages, déplacements hors région ou hors pays).

Il pourra lui être proposé de s'impliquer, après sa résidence, à la vie du relais (comité de sélection, structures d'évaluation, accueil des artistes...).

Résultats

Partenariats mis en place avec les autres structures artistiques et/ou culturelles du Pays.

Mise en réseaux avec d'autres territoires sur lesquels Musique expérience est déjà impliquée : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charente.

Dans le cadre de leur résidence, il sera demandé aux artistes **d'aller à la rencontre ou de recevoir des publics** ; il s'agira de partages dans le cadre d'ateliers, de rencontres et d'échanges, de répétitions publiques, mais aussi de vulgarisation de leur démarche, du travail de l'artiste, de la construction d'une œuvre.

La diffusion des œuvres se fera sur l'ensemble du territoire du Pays et pourra plus largement s'inscrire au-delà du territoire du Pays de la Baie dans 3 directions :

- Projets mutualisés avec les autres relais culturels régionaux,
- Projets interterritoriaux avec d'autres pays,
- Projets de coopération avec d'autres pays du monde et plus particulièrement d'Europe de l'Est.

Pour les artistes en résidence de création, dont la production n'est pas finalisée à l'issue de la résidence, il est envisagé l'organisation de cartes blanches dans lesquelles ils pourront construire leur production avec des artistes de leur choix.

Il est envisagé aussi la mise en place de quelques projets fédérateurs à l'échelle du Pays. Cette idée sera réfléchie à partir de la deuxième année de fonctionnement (2012) en fonction des bilans et actions menées sur la première année (festival des nouveaux talents ou de la création artistique, label des artistes et spectacles conventionnés...).

Points d'intérêts

Ce projet est exemplaire en termes de partenariat et de mise en réseau. Les artistes, le public, les collectivités sont et seront associés au début et tout au long de l'action. Il s'agit d'un dispositif initié par la Région qui permet de mettre en œuvre des formes originales d'organisation et d'implication des différents acteurs cités plus haut.

Il mobilise également le potentiel de développement culturel des zones rurales et participe à la diffusion des œuvres sur l'ensemble du territoire et conforte le lien urbain / rural.

L'action enfin s'inscrit pleinement dans le projet et la stratégie du territoire et contribue à sa mise en œuvre.

Enseignements

Le Relais culturel vise à encourager la création artistique et plus particulièrement la résidence de création ; il privilégie le spectacle vivant et accueille en priorité au début les artistes locaux, puis élargit l'accueil aux artistes bas-normands et ensuite aux artistes nationaux et transnationaux (Lituanie, Macédoine).

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / Organisation :
Pays de la Baie du Mont Saint-Michel
Numéro de téléphone : 02 33 48 19 44
E-mail :
domgayet@gmail.com
Site internet :
http://www.musique-experience.net

Création d'un parcours pédagogique autour de la protection des ressources

Le public est de plus en plus concerné par la problématique de la gestion de l'eau (résultats de la consultation du public dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'eau). Cette prise de conscience n'est malheureusement pas encore relayée par la promotion des solutions existantes en matière d'économie d'eau et de limitation de la pollution. Le projet vise à faciliter cette étape.

Le site de l'Aquascole (siège de l'association AVRIL), est doté, en extérieur :
- d'un bloc sanitaire écologique : toilettes sèches et épuration de l'eau des douches par phyto-épuration,
- de réducteurs de débit d'eau sur les robinets,
- d'un labyrinthe végétal planté avec des essences locales d'arbres,
- d'une jachère,
- d'un jardin potager,
- d'une rivière et de mares.

Le projet a consisté en la mise en place d'un parcours pédagogique (ou sentier d'interprétation) entre les différents éléments, avec la réalisation de médias en bois, attractifs et interactifs, à destination du grand public.

MOTS-CLÉS :
Sensibilisation / gestion de l'eau / économies d'eau / protection des ressources / citoyenneté / environ-nement / développement durable / biodiversité

RÉGION : Basse-Normandie
DÉPARTEMENT : Manche (50)
PAYS : France
GAL : Pays de coutances

TYPE DE BÉNÉFICIAIRE :
Association

COÛT DU PROJET :
- Montant total : 40 000 €
- Fonds européens en % du total : 20 %
- Autres sources de financement :
  - Agence de l'eau
  - Conseil Régional
  - Conseil Général
  - Communauté de communes
  - Caisse d'épargne

PROGRAMME/AXE /MESURE :
LEADER / axe 3 / Mesure 323
Mesure 323 D : conservation et mise en valeur du patrimoine naturel

DATES DU PROJET :
Date de début : août 2010
Date de fin : mai 2012

Objectifs visés

L'objectif de la mise en place de ces médias est de valoriser au niveau pédagogique les aménagements existants et donner envie au grand public de s'engager concrètement pour la préservation des ressources naturelles :

- apporter de nouvelles informations techniques et pratiques,
- faire avancer les citoyens vers une démarche de gestion écologique de l'eau,
- montrer comment réduire sa consommation d'eau,
- montrer comment favoriser la biodiversité.

Présentation résumée

Le parcours se compose des médias d'informations suivants :

- autour de la rivière : le rôle des chicanes pour éviter le passage des animaux, le rôle d'un seuil, d'un épi déflecteur et d'un clayonnage ;
- le rôle de la jachère pour le maintien de la biodiversité sauvage,
- les plantes qui permettent l'épuration de l'eau dans la phyto-épuration,
- la biodiversité faunistique que l'on retrouve autour d'une mare,
- comparaison entre toilettes à eau / toilettes au fond du jardin et toilettes sèches,
- la quantité d'eau utilisée pour se laver les dents si on laisse le robinet ouvert,
- le fonctionnement du compost,
- le jardin potager bio

Résultats

Le parcours pédagogique s'intègre bien sur le site et fait un lien cohérent entre les différents éléments.
Les supports pédagogiques sont utilisés lors des animations réalisées sur le site (visites de scolaires, festival de l'eau, animations...).
Le grand public y a également accès en dehors de toute animation puisque le site est en accès libre.
Les visiteurs apprécient le côté ludique et interactif des médias. Les enfants peuvent ainsi activement participer.

Points d'intérêts / Spécificités Leader

L'innovation de ce projet s'entend à 2 titres :

- la thématique traitée : économies d'eau, protection de la biodiversité sont des sujets plus que d'actualité et sur lesquels il est important de sensibiliser le grand public,
- la méthodologie utilisée qui invite les visiteurs à s'interroger et à passer à l'action pour changer de comportement.

Un questionnaire leur est remis, où il leur est demandé d'imaginer quelle suite ils donneront à leur visite sur leur comportement quotidien.

Enseignements

- le parcours est accessible à tous les publics (jeunes, familles, personnes à mobilité réduite...) et à tout moment (site en accès libre)
- le site est sur un chemin de randonnée assez fréquenté ce qui favorise la découverte même sans avoir connaissance au préalable de son existence
- le parcours est ludique et interactif, ce qui facilite le passage de messages qui ne sont pas toujours compris par le grand public.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Structure / organisation :
Association AVRIL
Numéro de téléphone : 02 33 19 00 35
E-mail : avril.secretariat@wanadoo.fr

Les enseignements de 2007-2013

– D'autres projets soutenus par LEADER en France sur 2007-2013 dans la brochure réalisée en 2013 par le Ministère de l'Agriculture et intitulée « Ça bouge dans nos campagnes » :
http://agriculture.gouv.fr/ministere/ca-bouge-dans-nos-campagnes-projets-realises-grace-au-programme-leader

– Exemples de projets 2007-2013 soutenus par le FEADER en Europe via les brochures réalisées par le réseau européen de développement rural : **https://enrd.ec.europa.eu** *(rubrique Publications)*

– Panorama des travaux du Réseau rural Français 2007-2013 : **http://www.reseaurural.fr/files/panorama/PANORAMA.pdf**

La nouvelle programmation européenne 2014-2020

– La Politique de l'Union européenne en faveur du développement rural sur 2014-2020 :
http://ec.europa.eu/agriculture/rural-development-2014-2020/index_fr.htm

– Le FEADER en France :
http://agriculture.gouv.fr/pac-fonds-europeen-agricole-pour-le-developpement-rural-feader

– Le FEADER en Basse-Normandie, toutes les informations et actualités sur le site l'Europe s'engage en Basse-normandie :
http://www.europe-en-basse-normandie.eu/index.php/fonds-europeens-en-region/developpement-rural-feader

l'Europe s'engage en Basse-Normandie avec le FEADER

CARREFOUR RURAL EUROPÉEN DES ACTEURS NORMANDS

Animation du Réseau rural Basse-Normandie
(2008-2014)

EPLEFPA de VIRE
BP 66000
14508 Vire cedex

Tél. **02 31 66 18 30**
Mail : crean.vire@educagri.fr

Avec le soutien de la RÉGION BASSE NORMANDIE